

ÉCOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES
MENTION SOCIOLOGIE

**« La Construction mémorielle du génocide arménien
dans un contexte de négation »**

Mémoire de recherche présenté et soutenu par Hira Kaynar
18 Septembre 2012

Sous la direction de :
Hamit Bozarslan, Directeur d'Études à l'EHESS

Membre de jury : Vincent Duclert, Professeur Agrégé à l'EHESS

ÉCOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES
MENTION SOCIOLOGIE

**« La Construction mémorielle du génocide arménien
dans un contexte de négation »**

Mémoire de recherche présenté et soutenu par Hira Kaynar
18 Septembre 2012

Sous la direction de :
Hamit Bozarslan, Directeur d'Études à l'EHESS

Membre de jury : Vincent Duclert, Professeur Agrégé à l'EHESS

Remerciements

Je tiens à remercier vivement Monsieur Hamit Bozarslan d'avoir accepté de diriger cette recherche, de m'avoir toujours accompagné avec ses conseils si précieux et avisés qui m'ont permis d'enrichir considérablement ma réflexion.

Je remercie également mes proches, ma mère et ma sœur pour leur soutien.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
PREMIÈRE PARTIE : Que signifie être Arménien en Turquie ?	10
I/ Contexte historique et sociale	11
A/ L'histoire des Arméniens	11
B/ L'identité arménienne en Turquie de nos jours: l'éducation, la langue et la religion	15
II/ Vivre son identité arménienne en Turquie	19
A/ La discrimination	20
B/ La perception de soi des Arméniens	25
DEUXIÈME PARTIE : La construction mémorielle du génocide arménien	29
I) La transmission de la mémoire du génocide	33
A) La connaissance omniprésente	33
B) Découverte à l'âge adulte	36
II) La refondation de soi par rapport au génocide	41
A) Les récits pour se souvenir du génocide, se souvenir du génocide par les récits	42
B) Les mécanismes d'identifications	47
TROISIÈME PARTIE : L'usage mémoriel du génocide arménien	55
I) « Les entrepreneurs de la mémoire »	57
A) Difficultés méthodologiques : l'entrée en contact et la confiance	58
B) Du discours formaté au discours personnel	59
II) Le travail et le devoir de la mémoire	60
A) Le travail de mémoire du génocide arménien en Turquie	60
B) Perception du travail de mémoire par les acteurs	62
CONCLUSION	64
ANNEXES	66
BIBLIOGRAPHIE	83

INTRODUCTION

Cette recherche a pour principal objectif de décrypter la construction mémorielle collective du génocide arménien chez les Arméniens de la Turquie, en accentuant le caractère différent entre la connaissance historique et la conscience historique, qui a nécessité, sans doute, une fine analyse de la mémoire collective, notamment celle du génocide arménien.

L'échantillonnage est construite par deux groupes essentiels, l'un est doté d'une visibilité publique (disposant un capital culturel, social, économique), parmi eux on y trouve des journalistes, des écrivains, des acteurs des associations et des fondations, l'autre groupe défavorisé est composé d'acteurs venant des différents milieux socio-professionnels ne disposant de cette visibilité.

Pendant cette recherche, en suivant les travaux de Maurice Halbwachs¹, nous insisterons d'une part sur le lien existant entre l'identité collective et la mémoire collective, d'autre part sur la distinction entre la mémoire collective et la connaissance historique, en soulignant le caractère ahistorique de la mémoire collective. Nous allons privilégier l'analyse des préoccupations actuelles qui ont amenés la mémoire du génocide arménien en Turquie car en suivant l'approche de Halbwachs, nous partageons l'idée que certaines préoccupations actuelles (présentes) déterminent ce dont on se souvient et comment on s'en souvient. La mémoire collective réduit en effet « les événements à des archétypes mythiques »², refusant par là d'acter le passage du temps et acceptant une présence continue de l'événement.

Dans notre recherche, nous avons privilégié la méthode qualitative, un choix qui s'explique par notre ambition d'explorer avec les enquêtés, ce qui est le plus profond, le plus intime, ce qui paraît impossible avec la méthode quantitative.

Le guide d'entretien préparé pour cette recherche comporte des questions formulées autour de grands thèmes (la socialisation, les préférences politiques, et la construction de la mémoire) mais qui ne sont pas structurées d'avance, pour laisser plus de liberté aux enquêtés.

¹ Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997.

² Peter Novick, *L'holocauste dans la vie américaine*, Paris, Gallimart, 2001, p.10.

Une grande place sera accordée aux récits de vie (des récits de l'histoire personnelle à l'histoire collective), de ce fait nous avons envisagé un travail d'analyse de discours, terme entendu ici propos, à la fois contextuels et structuré, recueillis au cours des entretiens. En partant de cette approche, nous avons mené 20 entretiens. Notamment avec 10 acteurs dotés de capital culturel et social disposant une visibilité publique. Ce/ces capital(aux) qu'ils disposent a/ont permis à certains de s'institutionnaliser. Il s'agit des écrivains, des journalistes ou des responsables d'ONG (Nor Radyo, Editions Aras, Fondation Internationale de Hrant Dink, le quotidien Agos et Taraf, les éditions NTV Histoire, Association Anadolu Kultur, Hayder, Fondation de l'Hôpital Surp Pirgic, IMC TV) et 10 acteurs qui sont défavorisés de ces capitaux, afin de montrer comment s'est réalisée la transmission de la mémoire collective entre les générations, ainsi qu'une refondation du soi collectif après le génocide arménien.

Face à la plus grande difficulté de la recherche ; le grand silence, le refus de s'en souvenir d'un massacre, d'une histoire triste, voire une certaine réticence face à une enquêteuse turque, la recherche a exigé de nous non seulement une distance axiologique stricte dans la préparation, la réalisation et l'interprétation des entretiens, mais aussi de travailler sur la question de la confiance, un travail de « présentation de soi » en tant que chercheuse.

L'intérêt de mener cette recherche avec les Arméniens de la Turquie, réside dans sa capacité de montrer « la fabrication et l'utilisation » de la mémoire collective dans des différentes conjonctures importantes en Turquie.

Dans ce but, nous analysons leurs connaissances historiques et leur conscience historique et nous plongeons à leur « travail de la mémoire » dans la fracture du génocide durant la construction de l'identité collective arménienne.

L'apprentissage d'une histoire erronée à l'école aura-t-il un effet dans la construction et la transmission de la mémoire collective ? Comment les Arméniens construisent-ils une identité collective ? Afin de pouvoir répondre à ces questions il a été nécessaire d'examiner la socialisation primaire et secondaire des enquêtés, et d'en faire une analyse ainsi qu'une comparaison entre leur apprentissage historique à l'école et leur apprentissage historique au sein de leur familles (les phénomènes de transmissions entre générations), de leurs entourages amicales, sociales etc.

Pour ce faire, nous essayerons d'abord de savoir comment les Arméniens en Turquie se définissent dans le contexte actuel, en abordant brièvement leur passé historique (Partie I). Nous aborderons ensuite le sujet de la construction mémorielle des Arméniens en Turquie, par rapport au génocide (Partie II) et finalement l'usage mémoriel du génocide arménien (Partie III).

PREMIÈRE PARTIE

Que signifie être Arménien en Turquie ?

Dans un premier temps, il convient d'examiner le contexte en Turquie ; les politiques répressives envers les Arméniens, l'enseignement de l'histoire officielle « turquifiée » en niant le génocide arménien, le tabou arménien ainsi que la montée du nationalisme turc créent le sentiment d'oppression importante chez les Arméniens en Turquie. A tout cela s'ajoute l'assassinat de Hrant Dink le directeur de publication de l'hebdomadaire turco-Arménien bilingue Agos, le 19 janvier 2007.

I/ Contexte historique et sociale

Après le génocide, les Arméniens, à l'exception d'Istanbul, officiellement absents en Anatolie(mais on sait qu'il y a beaucoup de filles et femmes convertis de force, ainsi que certains garçons), se sont regroupés dans l'Arménie ex-soviétique et immigrés en Europe occidentale et en Amérique du Nord.

Aujourd'hui selon les chiffres officiels plus de 50 000 Arméniens vivent en Turquie, spécialement à Istanbul, cette communauté arménienne faisant l'objet de plusieurs appellations « les Arméniens d'Istanbul », « les Arméniens de Turquie », est concentrée de 99% à Istanbul. A ces chiffres officiels ajoutons environs 200 000 Arméniens islamisés qui viennent de découvrir leur identité arménienne et environs 80 000 Arméniens venant d'Arménie.

Le programme scolaire pour les cours d'Histoire proposé par le Ministère, est dans la continuation du système de dénégation du génocide arménien. Ces lycéens d'origine arménienne, dans leurs lycées, suivent l'historiographie officielle turque erronée.

A/ L'histoire des Arméniens

Comme le précise Denis Donikian, pour comprendre « le phénomène génocidaire dans ses répercussions psychiques et dans son actualité internationale, depuis les traumatismes imposés par l'Histoire jusqu'à l'invention des modes individuels de

survie »³ l'Arménie représente un bon modèle pour ce type de réflexion qui ne sera possible qu'en examinant l'arrière plan historique et politique.

Selon plusieurs livres suivant l'historiographie officielle turque, les Arméniens de l'Empire Ottoman vivaient en paix et en tranquillité jusqu'au XIXème siècle. Comme le précise Taner Akçam, par rapport à la violence et aux massacres subies au XXème siècle, ceux du XIXème pouvaient être considérées comme relativement moins importantes.

L'Empire Ottoman accordait un statut juridique appelé *dhimmi*, appliquée aux populations non-musulmanes, on ne leur accordait pas les mêmes droits qu'aux musulmans. Les *dhimmis*, étaient une chose à « supporter », le seul droit qu'ils pouvaient revendiquer était celui d'une protection venant de l'Empire, contre les violences et les déprédations⁴. Cependant, en contre partie de cette reconnaissance, les *dhimmis* devaient verser un impôt spécial appelé « *jizya* », fin de démontrer leur soumission et leur loyauté à l'Empire.

Dans le système de « *millet* » en contre partie de certaines restrictions, l'Empire Ottoman accordait une autonomie à chaque millet. Cette autonomie était reconnue par le Sultan. Chaque leader religieux le plus haut placé des *millet* à la tête de sa communauté, était considéré comme ethnarque, un statut reconnu par l'Empire qui leur donnait une responsabilité devant le Sultan.

En résumé, il ne s'agissait pas d'une égalité entre les *dhimmis* et les musulmans, comme nous pouvons le constater dans le système juridique. Taner Akçam donne exemple comme signe d'infériorité, l'interdiction de construire des maisons plus hautes que celles des musulmans et leur fenêtre ne devait pas donner sur des quartiers musulmans. Ils n'avaient pas le droit de monter à cheval, de témoigner en justice contre un musulman ou encore, en cas de faute grave ils se voyaient obligés de se convertir en islam pour échapper à la décapitation.

La classe *amira* chez les Arméniens, en dehors des patriarches, sont les personnes ayant

³ Denis Donikian, Georges Festa (dir.), *Arménie : de l'abîme aux constructions d'identité*, L'Harmattan, 2009, p 9.

⁴ Taner Akçam, *Un acte honteux-Le génocide arménien et la question de la responsabilité turque*, Denoël, 2006, p33.

des liens financiers très forts, pouvant être des changeurs de monnaie ou des bureaucrates hauts placés.

Cette classe a gardé sa dominance sur la communauté arménienne jusqu'aux années 1830 où les intellectuels et les artisans ont commencé à questionner l'hégémonie des patriarches et des *amiras* sur leur communauté. L'objectif dans ce mouvement était d'avoir une représentation plus large dans la direction interne de leur communauté, afin d'avoir une gouvernance plus large et plus démocratique.

Par la suite au traité de 1856 appelé *Hatt-i Humayun*, garantissant l'égalité, du moins théorique, entre tous les citoyens ottomans ; en 1863 les Arméniens de l'Empire Ottoman ont vu une opportunité s'ouvrir devant eux pour avoir plus de liberté et des droits égaux grâce au « Règlement de la nation arménienne ».

Ainsi, en 1863 suite à la demande du Sultan, les intellectuels et les artisans Arméniens, avec le remaniement de la direction de leur communauté ont eu l'occasion d'affirmer leur place au sein de la communauté. Le patriarche bien qu'il soit encore celui qui établissait le lien entre le Sultan et la communauté arménienne, son autorité a été restreinte.

Dans les années 1890 – 1895, pour la première fois dans l'histoire un Sultan Ottoman a été contesté par des non-musulmans. Cette protestation concernait l'état des Arméniens de l'Anatolie. A l'Est, tandis que les Arméniens affirment de plus en plus leur identité nationale, la menace omniprésente en Anatolie surtout à l'Est de l'Empire, qui pesait sur les Arméniens devenait de plus en plus importante au cours du XIXème siècle. Avec l'accroissement des violences, à la deuxième moitié des 1880 les affrontements se multiplient et les Arméniens commencent à créer des organisations politiques armées.

En 1887, le parti *Hintchak* (social-démocrate) a été fondé à Genève, puis en 1890 le parti *Dachnak* (fédération révolutionnaire arménienne, *Tachnak Soutyun*) se forme à Tiflis. Ces deux partis sont les plus connus parmi les formations préconisant l'autodéfense et l'émancipation des Arméniens de l'Empire Ottoman.

Les nouvelles réformes prévues par le Traité de Berlin en 1878, non promulguées par le Sultan depuis plus de 15 ans malgré les pressions internationales et les affrontements qui se multipliaient dans les campagnes et à Istanbul, ont aggravés les tensions.

Les massacres d'Arméniens d'après 1890 prendront un autre caractère. En effet,

l'Empire Ottoman suivant une idéologie officiellement panislamiste, cherchait à trouver l'unité nationale. Par les propres termes d'Abdulhamit II « les persécutions et l'hostilité infini du monde chrétien ». Désormais, il s'agira d'exclure toute communauté nationale et religieuse « Les Arméniens servirent de bouc émissaire » selon Taner Akçam.

Pendant la période 1894-1896, selon les estimations entre 100 000 et 300 000 Arméniens⁵ ont été tués avec l'appui et soutien du Sultan Abdulhamit. Ces massacres obéissaient à une planification centrale, d'après les informations transmises par les Ambassadeurs Français et Britanniques.

Cependant, le Comité Union et Progrès (CUP), en collaboration avec le parti Dachnak (jusqu'en 1914) était également contre le régime. « Cette évolution peut paraître paradoxale, surtout compte tenu de son alliance avec la principale formation Arménienne *Tachnak Soutyun* (Comité révolutionnaire Arménienne) qui continua même après les émeutes d'Adana du 19 avril 1909 (19850 victimes, dont plus de 17000 Arméniens) mais elle s'explique aisément : dès 1906 en effet, l'organisation interne du Comité fut prise en charge par les Dr Nazim et Bahaeddin Sakir, tous deux de tendance pantouraniste. De même, l'organisation s'entoura de nombreux intellectuels nationalistes."⁶

L'atmosphère de chaos et de guerre, qui régnait sur l'Empire Ottoman en 1912, débouche sur la participation de l'Empire Ottoman à la Première Guerre Mondiale aux côtés de l'Allemagne, qui signifia le début de la fin pour les Arméniens.

Les trois pachas Enver, Talat et Cemal suivant des idées pan-turquistes se sont mis d'accord pour éradiquer la population arménienne. Précisément en 1915, ces trois pachas les plus importants de *l'Ittihat et Terraki* prennent la décision de déporter et d'exterminer les Arméniens. Le soir du 24 avril 1915, principalement à Istanbul et dans toute l'Anatolie, les intellectuels, les auteurs, les artistes Arméniens ont été recueillis par les forces armées pour une exécution capitale sans jugement au préalable. Suite à ces exterminations, les Arméniens ont été éradiqués de l'Anatolie. Précisément en 1914, tandis que la population d'Arméniens constituait %7 de la population totale de

⁵ Les chiffres varient selon les différentes sources.

⁶ Hamit Bozarslan, *Histoire de la Turquie contemporaine*, La Découverte, 2007, p 15.

l'Empire, en 1927 les Arméniens représentaient % 0,5 de la population⁷.

Avec la fin de la Première Guerre Mondiale, la Turquie kémaliste fut fondée. Il s'agissait de la création d'un Etat nation, reconnu internationalement la Conférence de Lausanne signée en 1923 qui a reconnu le statut juridique des minorités incluant les Grecs, les Arméniens et les Juifs. Ce statut se traduisait par la citoyenneté égale et des droits qui protégeaient leur différence ethno-culturelle. Cependant, ce traité doit être analysé dans sa conjoncture internationale, où la fin de la Première Guerre mondiale, en quête de la paix et de la stabilité internationale, les droits des minorités dans la nation passaient au deuxième plan.⁸

Malgré le pas en avant marqué par le Traité de Lausanne, la Turquie viole le traité de Lausanne à plusieurs reprises. À tout cela s'ajoutent l'impôt sur la fortune pour les non-musulmans en 1942, la saisie des maisons et des biens appartenant aux fondations des non-musulmans, ainsi que le pogrom du 6-7 septembre 1955 contre la minorité grecque d'Istanbul.

Tous ces événements ont entraîné le recul progressif de la présence des non-musulmans.

B/ L'identité arménienne en Turquie de nos jours: l'éducation, la langue et la religion

Nous allons voir dans cette deuxième partie, comment les Arméniens poursuivent leur existence, avec leurs rites, leurs rituels et leurs coutumes. Il nous paraît alors nécessaire d'étudier l'identité arménienne dans sa dimension ethno-culturelle.

La culture arménienne qui dépérit vient du fait que les Arméniens ont été exclus de la société et considérés comme des étrangers.

L'éducation des Arméniens :

Actuellement il existe 16 écoles arméniennes en Turquie, toutes à Istanbul. Le nombre d'écoles a considérablement diminué : pour l'année scolaire 1972-1973, il existait 32

⁷ Günay Göksu Ozdogan, Ohannes Kilicdagı, *Türkiye Ermenilerini duymak : Sorunlar, talepler ve çözüm önerileri*, Istanbul, TESEV, 2011.

⁸ *Ibid.*

écoles arméniennes.

La baisse du nombre d'élèves, a menacé les écoles arméniennes de fermeture. Cette baisse est due à plusieurs causes socio-économiques et politiques.

Sur les 20 personnes que nous avons enquêtées, 15 viennent d'une école primaire arménienne, dont 4 viennent d'Ankara où il n'existe aucune école arménienne.

Envoyer les enfants à une école primaire arménienne traduit la volonté d'empêcher la disparition de la culture arménienne. Ainsi, non seulement l'enfant apprend la langue arménienne mais aussi la fermeture des écoles arméniennes, qui ont été l'un des piliers pour la transmission de la culture jusqu'ici, est évitée.

Il n'existe pas de lois particulières pour définir le statut des écoles arméniennes en Turquie, il s'agit d'une suite au Traité de Lausanne, d'autre part ces écoles sont attachées au Ministère de l'Education Turque en tant qu'écoles privées.

Contrairement aux écoles privées, les écoles arméniennes ont une mission pour faire perdurer la culture arménienne.

Vahan, qui a une visibilité remarquable tant auprès de la communauté arménienne qu'avec les autorités turques, a hérité d'une fondation de ses parents. Même s'il dit que l'état des Arméniens en Turquie est bien aisé et confortable, il nous informe qu'il se charge lui-même de la rénovation et l'entretien des écoles arméniennes. Il existe donc une sorte de responsabilisation venant des initiatives personnelles et/ou communautaires afin de sauver la culture arménienne.

Même si les lycées arméniens sont attachés au Ministère de l'Éducation turc en tant que lycée privé, ils fonctionnent comme des lycées publics. Car avec la conscience sociale dont nous avons mentionné précédemment, ils ne refusent pas d'inscrire des élèves qui n'ont pas les moyens de payer leur frais de scolarité.

Les politiques de nationalisation de l'Etat sont souvent accompagnées de coercition et inculcation du sentiment d'appartenance. La diffusion du national nécessite l'éducation du national aussi, c'est à l'école qu'on apprend comment être et penser nationalement, l'école conditionne le patriote.

En 1937, le Ministère de l'Education turc décide de nommer des sous-directeurs dans les lycées arméniens. Ce système a pour but de contrôler de près l'administration et le programme scolaire. Les matières comme l'Histoire, la Géographie, Littérature turque

et Sociologie étaient dispensées par des professeurs qui ont été nommés par le Ministère turc. Ainsi, nous pouvons constater que l'éducation de ces matières semblait devoir être contrôlée par l'Etat turc. Le contenu de ces matières pouvant être « inquiétant », le Ministère préférera dicter son propre curriculum dans ces matières. Il ressort des enquêtes que nous avons fait que le fait d'avoir deux directeurs au sein du lycée, créait une certaine tension.

Ararad 24 ans,

« À chaque fois que je faisais une bêtise on m'emmenait voir le directeur turc. De toute façon nos écoles sont attachées au Ministère de l'Education turc... Certains professeurs n'étaient pas objectifs, quel que soit l'événement c'est lui que l'on tenait au courant. »

il nous confie ensuite que le directeur Arménien de nature plus tolérant, empêchait souvent les lycéens d'avoir des sanctions.

Comme le mentionne le rapport de TESEV (Fondation Turque d'Études Sociales et Économiques), pendant une réunion générale avec le responsable de la direction départementale de l'éducation nationale à Istanbul et les directeurs Arméniens et les vices-directeurs Turcs nommés par le Ministère ; le responsable de l'éducation en s'adressant aux vices-directeurs dit :

« Vous représentez la République Turque dans ces écoles. Comme vous le savez, ce n'est pas nous mais la population minoritaire qui choisit le directeur à ces établissements. Mais nous vous choisissons. Vous êtes nos yeux et nos oreilles dans ces écoles. Vous devez suivre tout ce qui se passe dans ces écoles et nous tenir au courant. »

Nous pouvons conclure de ce discours que le Ministère Nationale taille une fonction d'inspection à ces vices-directeurs, en les donnant le devoir de rendre des comptes au ministère, qui met ces vices-directeurs en question dans une position où ils n'ont aucune liberté d'initiative si ce n'est de suivre les instructions, à l'instar d'agents de sécurité.

La langue arménienne :

Comme nous l'avions dit précédemment, une des plus grandes raisons pour laquelle les Arméniens envoient leurs enfants à des écoles arméniennes est le fait de les apprendre la langue. Toutefois, même si nous n'étudions pas la diaspora arménienne en France nous pouvons constater que par rapport aux Arméniens de Turquie, ceux de la diaspora maîtrisent bien mieux la langue arménienne.

En effet, aucun interviewé n'utilise la langue arménienne pour la vie quotidienne, même lors des réunions informelles entre les arméniens, l'utilisation de la langue se limite à quelques mots dont ils insèrent dans leurs conversations en turc. Toutefois, telle une langue étrangère, les Arméniens de Turquie parlent en arménien avec ceux de la diaspora.

Notons que l'arménien figure dans la liste de l'UNESCO parmi les langues en danger de disparition. En plus du génocide arménien, la politique actuelle de la Turquie joue un rôle important dans cette évolution.

Une des raisons principales qui empêchent l'utilisation de la langue arménienne est la difficulté de son enseignement car les livres pédagogiques restent obsolètes. Les difficultés bureaucratiques venant du Ministère de l'Education turque empêchent la modernisation et le renouvellement de ces livres afin de les mettre à jour.

Membre de l'association d'anciens élèves de son lycée, Garbis à propos des activités de leur association, nous affirme :

« Quel que soit le régime dans ce pays, la perception des non-musulmans sera toujours la même. Qu'il s'agisse d'un gouvernement nationaliste, kémaliste ou islamiste, personne ne franchira les limites fixées. Seulement, avec l'arrivée du gouvernement d'AKP les choses ont légèrement changé. Pour faire quelque chose (des activités au sein de leur association) , nous devons faire une requête auprès de l'Office des Minorités (une branche de la Direction Générale de Sécurité). Ainsi, la police vient contrôler votre activité, soi disant pour nous protéger. Ils viennent, ils regardent puis ils partent, tout ça pour contrôler. »

Les mécanismes de contrôle qui existent pour les activités des Arméniens pèsent,

découragent et dissuadent l'organisation de ces activités en diminuant les opportunités d'utilisation de la langue arménienne.

A tout cela, s'ajoute l'obligation de traduire tous les textes arméniens en turc et de prendre la permission des autorités pour les utiliser en public qu'il s'agisse d'une pièce de théâtre, un récit historique etc.

La religion :

C'est au début du IV^{ème} siècle que l'Arménie deviendra le premier Etat chrétien du monde. En tant que premier Etat chrétien de l'histoire, il conservera une branche distincte; l'Eglise apostolique arménienne, qui deviendra le protecteur de la culture arménienne et de l'identité nationale arménienne.

Le patriarcat des Arméniens de Turquie tient une place importante étant une institution qui tient l'hégémonie spirituelle des Arméniens apostoliques de Turquie. Aujourd'hui 41 églises sont liées au patriarcat dont la plupart se trouvent à Istanbul.

D'après les entretiens que nous avons réalisés, nous avons pu constater comment la Turquie définit les Arméniens par rapport à leur religion mais aussi comment les Arméniens se définissent par rapport à leur religion et les discriminations qu'ils ont subi et qu'ils subissent de leur religion. Nous évoquerons ces questions de façon plus détaillées dans les prochaines parties.

II/ Vivre son identité arménienne en Turquie

L'objectif de cette deuxième partie, est de présenter les problèmes que les Arméniens rencontrent dans la vie quotidienne, dans l'espace public et politique, par leur propre point de vue. Il s'agit d'exposer la survie de la culture arménienne dans un pays qui nie leur histoire, leur culture et qui réquisitionne leurs biens.

Les recherches effectuées jusqu'à nos jours en Turquie, suivent l'idée de la négation du génocide, en poursuivant l'historiographie officielle Turque. Par conséquent, la

présence des Arméniens de Turquie, leurs racines social et culturel ont été ignorés. Ils ont été éradiqués de leur contexte historique, voire ahistorisés. La discrimination subie par les Arméniens, qu'elle soit religieuse ou ethnique n'a pas été étudiée par ces derniers.

A/ La discrimination

La discrimination identitaire et religieuse :

Plusieurs types de discriminations ont été relevés envers les Arméniens en Turquie, non seulement relevant du système juridique non égalitaire mais aussi dans la vie quotidienne les Arméniens se voient discriminés. En Turquie, la perception générale d'un Arménien reste un étranger, un infidèle, un « *gavur* »⁹.

Il faut noter que plusieurs bureaucrates et responsables d'Etat turc suivent un discours discriminatoire, il est arrivé que face aux assertions qu'ils sont Arméniens ou qu'ils ont des origines arméniennes ils ont fait appel à des procès pour insulte¹⁰.

Même ces exemples par eux mêmes montrent clairement qu'être Arménien est perçu comme une insulte. D'ailleurs « le sperme d'Arménien » (Ermeni dölü), est une allégorie utilisée comme une insulte. Cette discrimination est d'une manière enracinée dans la culture due que certaines fois l'utilisation des mots comme « *gavur* » viennent d'une manière inconsciente. Un de nos enquêtés Murad, 54 ans, joaillier, dirait à ce propos :

« Peut-être pas à Istanbul, mais en Anatolie on sent très bien la réaction envers les non-musulmans. On entend souvent des théories comme quoi il existe des forces extérieures qui soutiennent ces réactions (la discrimination envers les Arméniens) mais c'est le système lui-même qui crée tout ça pour pouvoir exister, et ils le font successivement. J'ai des clients de hauts niveaux aussi, même des

⁹ Le mot utilisé comme insulte pour désigner un non-musulman.

¹⁰ En 1997, Meral Aksener, le Ministre des Affaires Intérieures de l'époque, avec l'intention d'insulte utilisera le terme « le sperme d'Arménien » pour le leader du PKK Abdullah Öcalan.

En 2008, Canan Aritman, député de CHP, critiquant le silence d'Abdullah Gul, le président de la République, à la pétition d'excuse des intellectuels Turcs aux Arméniens pour le génocide, « accusera » Gul d'avoir des origines Arméniennes. Abdullah Gul, prenant cette « accusation » comme une insulte fait appel à un procès.

académiciens. On est humain ... (silence).. on se vexe bien sûr. Par exemple il a vu un truc intéressant à l'étranger, il me le raconte, il me dit : « tu vois comment le gavur l'a fait et pas nous, c'est étonnant », tu n'attends pas ça d'un professeur, pour moi il n'est pas un professeur, il n'est qu'un ignorant. Il ne le dit pas exprès mais c'est encré dans son cerveau, il ne peut pas sortir en dehors de ces limites. Parfois je fais exprès, je lui dis « mais t'es gavur ou quoi ? » mais non, il ne comprend pas bien sûr ».

La discrimination religieuse ne se limite pas à cela, le fait que les bureaucrates et les politiciens répètent successivement que 99% de la population en Turquie soit musulman crée aussi un sentiment de discrimination, d'une altérité niée chez les Arméniens, cette accentuation montre d'une part que les non-musulmans sont mises au second plan.

Tandis que les Arméniens d'Istanbul ne peuvent, comme une conséquence des pressions sociales pratiquer leur religion en dehors de leurs églises, les Arméniens d'Ankara que nous avons interrogés soulignent qu'il n'existe pas une église arménienne à Ankara, et qu'ils fréquentent donc d'autres Eglises, notamment Minas et sa fille fréquentent l'église française à Ulus, ils ajoutent qu'ils leur est donc très difficile voire impossible de fêter les fêtes religieuses en dehors de la famille, et qu'ils envient les Arméniens d'Istanbul.

Notons pouvons observer une fracture entre les enquêtés, Ararad Arménien d'Istanbul reproche les Arméniens d'Ankara de ne pas être monté à Istanbul à l'époque, notamment après le génocide. Pour lui, choisir de rester en Anatolie symbolisait le détachement de leur identité arménienne au dépit de la vague/ des mesures de turquisation. Il ajoute que, quoi qu'il en soit, un Arménien voulant garder et protéger son identité nationale, devrait faire quelque chose, prendre des risques et venir à Istanbul.

La discrimination religieuse se décline aussi dans les cartes d'identité de la République Turque avec la case indiquant la religion des citoyens. Dans la plupart des cas, ce case est rempli systématiquement comme islam. Les démarches étant très difficile, long et dissuasif, il est arrivé à quelques uns de nos enquêtés que ce case indiquant la religion soit rempli comme « Arménien » ou même comme « Autre » au lieu de leur religion. Mêmes ces petits exemples montrent comment l'Etat et ses agents perçoivent les

Arméniens, le lien qu'ils font entre l'identité nationale et la religion nationale, donc celui qui n'est pas musulman est un étranger pour lui, pas de différence entre un Arménien et un chrétien, parce qu'ils sont perçus comme étrangers.

Dans certains cas, même si le système judiciaire reconnaît des droits envers les minorités ces droits n'existent pas dans la pratique. Bien que avec le traité de Lausanne la conservation et la maintenance des églises soient acceptées comme des droits, en réalité la construction des églises est interdite et les noms des églises se voient changés.

Ajoutons à cela que des événements internationaux suffisent à activer le nationalisme turc. Dans le cadre de cette recherche en Avril 2011 nous avons pu faire un entretien avec un des dirigeants de l'Association des Arméniens Philanthropes de Malatya (Malatya HAYDER)¹¹, pendant l'entretien le dirigeant a partagé avec nous son enthousiasme pour le projet de rénovation de l'église et de la cimetière arménienne qui se trouvent à Malatya, projet qu'ils ont pu faire accepter au préfet de Malatya malgré des difficultés bureaucratiques et la mauvaise perception générale. Un an plus tard, lorsque la France a mis la proposition de loi punissant la négation du génocide arménien devant le Sénat, la même église se voit démolie par les équipes de municipalité.

Selon son système judiciaire, l'Etat turc ayant la responsabilité de l'entretien et de la maintenance des cimetières et des églises, ne réagit pas. Nous remarquons que c'est avec des responsabilisation venant des initiatives personnelles et/ou communautaires qui s'en chargent afin de sauver la culture arménienne.

Il existe également un lien imaginaire entre la terre (le cimetière) et l'identité nationale,

¹¹ Malatya Hayirsever Ermeniler Kültür ve Dayanisma Dernegi.

En ce qui concerne les organisations non gouvernementales Arméniennes il faut préciser qu'en Turquie dans sa totalité nous ne pouvons pas parler d'un fort modèle d'organisation à part l'Etat et donc manque de modèle, les ONG appliquent le modèle d'administration de l'Etat. Par sa définition, les ONG ayant but de remplir par l'initiative publique les espaces vides que l'Etat a laissé, par l'insuffisance de modèle volontairement ou involontairement rendent plus fort l'hégémonie liée à l'idéologie de l'Etat.

Ce que nous avons pu observé, les associations Arméniennes en Turquie avaient une tendance à se construire autour des églises ou des écoles, cette tendance ne rendant pas plus fort l'hégémonie de l'Etat turc, avec le temps nous avons vu l'apparition et le développement des associations de « *hem!ehri* » et de Philanthropes chez les Arméniens aussi (comme Vakıflı Köylüler Derneği, Malatyalı Ermeniler Derneği, Sivas Ermenileri ve Dostları Dernek Girişimi, Sason Ermenileri Derneği, Burunkıllı Ermeniler Girişimi, Arapkirliiler Platformu, Dersim Ermenileri Derneği). Sur ce développement de manière générale en Turquie cf. Alexandre Toumarkine, *Le développement des associations de hem!ehri en Turquie (1933-2003) à l'échelle nationale et départementale*, European Journal of Turkish Studies [Online], n°2-2005.

que nous pouvons voir spécifiquement chez les Arméniens islamisés changeant leur religion encore une fois, revenant au christianisme dès qu'ils se sentent approchés à la mort. Nous étudierons ce lien construit entre l'identité nationale et la terre, de façon plus détaillée, dans la deuxième partie de ce travail.

L'Association des Arméniens de Dersim

L'association des Arméniens de Dersim n'est pas un simple exemple pour les associations de hemsehri, en effet elle est fondée par Selahattin Gültekin dont la famille a été islamisée. Avant de fonder l'association Selahattin Gültekin revient à sa religion, au christianisme et change son nom ; Miran Pirgiç. L'intention de fonder cette association a un but principal, c'est de protéger l'identité des Arméniens de Dersim, selon leur estimations il existe 600 familles Arméniens de Dersim, ils veulent les contacter, leur aider à leur baptêmes et de pouvoir leur faire vivre leur culture, pratiquer leur religion. Miran Pirgiç précise qu'il ne veut plus que les Arméniens portent des noms kurdes ou turcs, ajoute qu'ils doivent vivre leur identité sans se cacher.

Selon les estimations entre 200 000- 500 000 Arméniens convertis, turquifiés, kurdifiés vivent en Turquie. De plus en plus ils remarquent leur identité arménienne.¹²

Être considéré comme étranger :

Ajoutons que la plupart de nos enquêtés ont souligné leur malaise d'être perçus comme étranger en Turquie ceci est due à la perception générale selon laquelle la Turquie appartienne aux Turcs. Des questions comme « D'ou viens-tu ? », « Comment t'as appris le turc ? », « Et tes grands-parents ils étaient d'ou ? » etc sont des questions que les Arméniens entendent la plupart du temps.

Maral a partagé avec nous un souvenir des événements du 6-7 septembre 1955 que sa grand-mère lui a transmis, (le pogrom d'Istanbul envers la minorité grecque qui a aussi touché les autres minorités, notamment les Arméniens) le concierge de l'immeuble

¹² Cf. Oznur Akkus, « Le témoignage oral comme source : Un récit de vie sur l'exil forcé des Arméniens du Dersim dans la période kémaliste », dans *Revue du Monde Arménien*, Tome 6, pp. 203-208.

protège les copropriétaires de l'immeuble dont il est responsable disant à la foule folle furieuse qui veut mettre le feu, qu'il n'y a pas de Grecs dans leur immeuble. Toutefois, ce même concierge en profite pour rejoindre la foule afin de mettre feu dans les logements des autres Grecs.

Cet exemple illustre parfaitement l'approche de certains des Turcs aux Grecs et aux Arméniens. Ayant de la sympathie pour les Arméniens dont ils connaissent personnellement, leur comportement change quand il s'agit du peuple en entier. D'autre part nous pouvons aussi dire que leur comportement change pour devenir discriminatoire quand il s'agit d'être au sein de leur propre communauté, en public.

Cependant, « Tu sais, j'ai beaucoup d'amis Arméniens... » est une des phrases dont les Arméniens rencontrent très souvent dans leur vie quotidienne, cette phrase dans son propre sens n'ayant pas de mauvaise intention montre d'une manière comment dans les perceptions « être ami avec un Arménien » ou « avoir des liaisons avec un Arménien » est de quelque chose d'exceptionnel qu'ils veulent préciser, ceci due aussi à un soucis de message, dire qu'il a beaucoup d'amis Arméniens se traduit aussi par « je ne te ferai pas de mal ». La discrimination des Arméniens se décline en plusieurs champs: pendant leur service militaire, auprès des services publics, à l'école, au travail...

Bogos, architecte à Istanbul, en parlant de l'histoire de sa famille précisera qu'en cas d'une affaire judiciaire et/ou administratif il lui est impossible de sortir vainqueur à cause de son identité arménienne :

« Mes grands-parents ont tout vendu à Sivas avant de migrer à Istanbul, bien sûr j'ai entendu beaucoup des histoires d'enterrement des biens, pas de ma propre famille mais de mon environnement, j'ai entendu, j'ai lu.. De toute façon s'il nous reste quelque chose, Dieu le sait qui l'a récupéré. Par exemple nous n'avons même pas la chance de les récupérer même si on fait un procès au tribunal. La même chose est valable pour une simple affaire avec la police, même si on est totalement innocent, on évite d'aller au commissariat, tout peut tout d'un coup basculer lorsqu'ils entendent notre prénom . »

Par ailleurs Arman, 55 ans, a toujours eu un triste souvenir de son service militaire qu'il a effectué en 1976 :

« C'est parce que je suis Arménien qu'on m'a enlevé mon grade de caporal, rien que parce que je suis Arménien. On ne m'a pas fait sergent . A part cette histoire de grade je n'ai pas vécu d'autre événement gênant. Alors que je gardais bien mon prénom en tant qu'il était (prénom arménien) . »

Les parents de cette nouvelle génération arménienne ayant vécu ces malaises et discriminations pendant leur vie, n'ayant pas voulu que leurs enfants les vivent de la même manière ont préféré de choisir des prénoms qui existent dans les deux langues, l'arménien et le turc.¹³

B/ La perception de soi des Arméniens

Cacher son identité arménienne :

Même si nos enquêtés ne partagent pas les mêmes idées concernant le développement actuel de la question et de la situation des Arméniens en Turquie, (certains pensent que les Arméniens sont de plus en plus visibles dans l'espace publique et leurs droits se voient élargir, d'autres font de méfiance, étant plus inquiets par les événements de ces derniers temps, comme la montée du nationalisme turc, les politiques envers les minorités d'AKP etc.), ils ont tous souligné la difficulté d'être Arménien en Turquie.

Être Arménien chez soi et étranger à l'extérieur :

Le choix fait pour des prénoms qui existent dans les deux langues vient aussi de la volonté de cacher son identité arménienne, de se méfier de la discrimination. Ceci se base sur la volonté d'être indifférent des Turcs dans l'espace publique, pour ne pas se faire remarquer, il lui reste donc des lieux communautaires et/ou personnelles pour pouvoir vivre son identité arménienne.

¹³ Par exemple : Arda, Burak(Burag), Murat(Murad) etc.

Nous pouvons dire que vivre son identité arménienne est réduite aux lieux plus restreint, chez soi, dans l'église, dans les associations arméniennes etc. Ce constat est remarqué de manière beaucoup plus fort chez les Arméniens d'Ankara dont nous avons pu conduire des enquêtes avec.

Pour l'un des enquêtés que nous avons contacté à Ankara, nous avons contacté l'une des rares Arméniens là bas, Mari, 50 ans, habitant à Etlik, un quartier populaire où l'on vote majoritairement pour AKP. Contrairement à Istanbul, il n'existe pas de "quartier Arménien" où l'on peut trouver une fréquentation majeure par les minorités. Il était donc très difficile pour Mari et sa famille de vivre son « arménité » avec une visibilité marquante. Ils préfèrent s'adapter aux coutumes et aux rites de la vie quotidienne de la culture dominante. N'ayant aucun voisin et très peu de proches non-musulmans, pendant les fêtes religieuses Mari se voit obligé de les fêter au sein de sa petite famille. Vivre leur identité arménienne ne dépassait pas les frontières de leur domicile.

Lors de la prise de rendez-vous, Mari était très touchée et excitée par l'idée de voir un Turc voulant écouter et comprendre un Arménien. Même lors de notre conversation téléphonique elle a partagé ses idées sur la diaspora etc. Elle était la seule personne que nous avons pu contacter à Ankara, qui ne soit pas dérangée par l'idée de faire un entretien à ce propos. Le jour du rendez-vous dans son domicile, dès que nous entrons elle nous dit que son mari et son fils vont venir nous rejoindre tout à l'heure. Lors de l'entretien, nous avons constaté que ces deux derniers, en coupant sa parole, voulaient contrôler les propos de Mari, qui était pourtant prête à s'ouvrir plus facilement.

En attendant le mari et le fils de Mari, nous avons eu l'occasion de visiter leur domicile. Comparé aux Arméniens d'Istanbul où il existe des signes religieux fondus dans le décor dans chaque coin de la maison, nous avons remarqué que chez Mari il n'en existait aucun.

D'autre part, un bijoutier dans un quartier huppé d'Ankara, lors de notre entretien dans leur locaux pendant les horaires de travail, a préféré verrouiller les portes de sa boutique (quitte à rater des clients), afin de ne pas divulguer son identité arménienne à son entourage et ses clients.

Melis, la fille du bijoutier, nous confie qu'elle savait qu'elle était Arménienne mais

qu'elle ne s'est jamais sentie différente des autres, qu'elle s'est adaptée aux exigences de la vie quotidienne. Puisqu'il n'y a pas d'école arménienne à Ankara, Melis nous dit qu'elle n'a pas pu apprendre l'arménien, même si ses parents savent le parler, ils n'ont pas préféré lui apprendre.

Un point intéressant concernant l'adaptation de Melis à la perception générale des Turcs, est son voyage en Arménie avec sa meilleure amie turque. Durant ce voyage Melis n'a pas osé demander à sa copine si elles pouvaient visiter le Musée du Génocide Arménien, elle a attendu que sa copine lui propose d'y aller et elle a été très émue et enchantée que l'on lui propose cela. Soulignons toutefois que Melis avait pris le risque de ne pas visiter le musée même si elle le voulait vraiment, par peur de pouvoir vexer sa meilleure amie Turque.

A la différence des Arméniens d'Ankara, il a été beaucoup plus facile de contacter les Arméniens d'Istanbul, qui n'ont d'ailleurs pas hésité par la suite, à nous diriger vers d'autres Arméniens afin de nous aider pour notre recherche. Le fait de pouvoir vivre leur identité arménienne plus librement par rapport à ceux d'Ankara vient du fait que les Arméniens d'Istanbul soient beaucoup plus nombreux et bien ancrés dans la ville, de par les églises, les associations etc. Toutefois, l'aisance par laquelle les Arméniens d'Istanbul évoquent leur identité n'est que toute relative. Nous ne pouvons pas dire qu'il s'agit tout de même d'une aisance absolue dans la vie quotidienne.

Avoir l'opportunité de réaliser les entretiens chez les enquêtés nous a permis de voir par le biais de la décoration, les objets, les photos, comment ils ont pu refléter et animer leur maison par rapport à leur identité arménienne. Nous analyserons le lien entre les objets et la construction de l'identité collective, dans la deuxième partie de ce travail.

Comme la majorité de nos enquêtés, Jbid nous a confié qu'elle a appris la langue arménienne à la maison avec sa mère et sa grand-mère avec qui elle parlait en arménien à la maison. Il lui était néanmoins interdit par sa famille, de parler arménien lorsqu'elle sortait de la maison, elles parlaient alors en Turc même entre elles. A cause de cette crainte de visibilité à l'extérieur et afin de correspondre aux critères d'un "citoyen valable"¹⁴, les Arméniens se voient doubler d'efforts en permanence.

¹⁴ Cf. Pour voir la définition d'un citoyen valable que l'on donne pendant les cours de Citoyenneté aux écoles Turques: Füsün Üstel, *Makbul vatandasın pesinde ikinci Cumhuriyetten bugüne vatandaşlık eğitimi*, İletisim, 2004.

Nous apercevons cela aussi dans le recrutement non seulement pour des postes étatiques mais dans le secteur privé aussi. La perception hégémonique reste toujours comme « tu vois comment l'Arménien a réussi » ceci traduit par malgré qu'il soit Arménien il arrive à réussir, et donc être Arménien est vu et interprété étant une faiblesse et/ou un défaut. Malgré le fait qu'ils ne soient pas témoins directs de l'appréciation exagérée au défaut de son identité arménienne, ils sentent cette pression psychologique omniprésente. Dans plusieurs cas, même s'ils méritent leur promotion est refusée, et dans les postes étatiques ils n'arrivent pas à atteindre les hauts niveaux dans la bureaucratie. Ils atteignent souvent le plus bas de ce qu'ils méritent, ils doivent faire preuve plus de capacités que leur poste nécessite normalement pour un Turc.

Meliza, n'ayant pas suivi sa scolarité dans une école arménienne nous raconte:

“J’étais un enfant très sociable, j’essayais de bien m’entendre avec tout le monde. J’avais beaucoup d’amis, je faisais tout pour que mes enseignants m’apprécient. J’étais un élève sérieux mais cela n’était pas suffisant. Je sentais que devais me faire aimer. Tout d’abord, je ne sais pas à quoi je pensais, mais je me sentais différent car j’étais Arménien et je n’allais pas à l’école arménienne comme les autres Arméniens de mon quartier. Il y avait quelque chose qui me différenciait de mes camarades à l’école. Je me souviens, une fois pendant une interrogation orale, nous étions une dizaine à être interrogés. Quand j’ai pu répondre à une question d’histoire à laquelle les autres n’ont pas réussi, la maîtresse m’a félicité devant toute la classe, en disant que je connaissais mieux l’histoire des Turcs même si j’étais Arménienne. Je ne savais pas si je devais être content ou pas. En tout cas, c’est une histoire que je n’oublie pas.”

DEUXIÈME PARTIE

La construction mémorielle du génocide arménien

"Pour commencer, je suis née.

De cela je ne me souviens pas, mais on me l'a dit assez souvent"

Gertrude Stein , *Wars I Have Seen*, Random House, 1945, p3.

Dans cette partie, nous allons voir la spécificité de la mémoire collective qui porte un caractère ahistorique, qui suit donc une présence continue de l'événement chez les enquêtés. Plus spécifiquement, nous irons voir comment cette mémoire collective s'est construite avec la connaissance historique et la conscience historique. En tenant compte la différenciation entre la connaissance historique et la conscience historique nous insisterons sur la fonction régulatrice de la connaissance historique sur la société qui fera naître la conscience collective, en suivant l'approche de Gérard Namer : « La connaissance historique exerce une fonction régulatrice sur la société par son effet de consécration, et une fonction constitutive en faisant naître des consciences collectives et des pouvoirs. Elle est une construction conflictuelle qui suit un itinéraire social où la légitimation savant capte et refoule des tentatives de légitimations individuelles et collectives »¹⁵ .

Il convient tout d'abord de faire une définition générale de la conscience collective en partageant l'approche de Marx et de Engels qui reviennent sur la conception idéaliste qui caractérise selon eux la philosophie allemande en lui opposant une vision matérialiste de l'histoire. Dans « *l'idéologie allemande* », les auteurs se positionnent dans les débats philosophiques qui ont eu lieu en Allemagne.

Ils se refusent à penser l'histoire comme une histoire des idées, qui se subsumerait sous les concepts de Substance, de Conscience de Soi, ou d'Esprit (ce qu'aurait fait Hegel, une histoire purement idéelle – lieu de beaucoup de controverses ultérieures). Nous pouvons résumer cette conception à partir de cette phrase : « Ce n'est pas la conscience qui détermine la vie, mais la vie qui détermine la conscience ». Ils refusent notamment la vision positiviste de Feuerbach pour qui le monde et le réel sont un donné (matérialisme direct, naïf). Au contraire, il y a une production du monde par l'homme, par l'activité des diverses générations. La conscience est donc un produit social :

¹⁵ Gérard Namer, *La sociologie de la connaissance historique*, Cah. Int. de Sociol. Vol LXIII, 1977.

l'activité de production implique une coopération des individus, et donc le langage, qui est le vecteur de compréhension. Le langage est selon lui la « conscience réelle pratique ».

Surtout, ils veulent une conception matérialiste qui « doit (...) faire ressortir empiriquement et sans aucune mystification ni spéculation le lien de la structure sociale et politique avec la production »¹⁶.

Selon Durkheim la conscience collective est un ensemble de croyances et de sentiments communs à la moyenne des membres d'une même population, lorsque cette conscience collective devient plus forte il y aura plus d'imposition de la part de la société à l'individu en ce qui concerne le réglage de ses comportements. L'individu aura donc peu d'autonomie par rapport à la société dans laquelle il vit.

Ainsi dans la même ligne d'idée nous pouvons prendre en considération la mémoire collective étant un produit social qui jouera un rôle important dans l'établissement du lien entre la communauté/ le groupe et l'identité de ce dernier.

Pierre Nora fonde la définition de la mémoire sur l'opposition de l'histoire et de la mémoire¹⁷, il définit ainsi la mémoire collective : « En première approximation, la mémoire collective est le souvenir ou l'ensemble de souvenirs, conscients ou non, d'une expérience vécue et/ou mythifiée par une collectivité vivante de l'identité de laquelle le passé fait partie intégrante »¹⁸.

Ajoutons que le concept de mémoire collective est souvent perçu comme une représentation de valeurs, de croyances et de traditions qui unissent les individus par le biais d'un passé qui est partagé, créant une certaine relation complexe avec l'acquisition et la transmission de pouvoir dans les sociétés. Pour souligner le caractère d'un passé partagé, Halbwachs précisera que : « l'histoire, n'est pas tout le passé, mais elle n'est pas, non plus, tout ce qui reste du passé. Ou, si l'on veut, à côté d'une histoire écrite, il y a une histoire vivante qui se perpétue ou se renouvelle à travers le temps et où il est possible de retrouver un grand nombre de ces courants anciens qui n'avaient disparu

¹⁶ Friedrich Engels, Karl Marx, *L'idéologie allemande*, 1845-46, traduit et édité par Maximilien Rubel, *Œuvres*, vol. III, *Philosophie*, Paris, Gallimard, 1982, p. 1055.

¹⁷ Marie-Claire Lavabre, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, n°7, 2000, p49.

¹⁸ Pierre Nora, « La mémoire collective », in J. Le Goff éd., *La nouvelle histoire*, Paris, CEPL, 1978, p. 398

qu'en apparence »¹⁹.

La mémoire, en tant que construction mentale et intellectuelle entraînant une représentation sélective du passé, n'est pas propre à un individu, mais à des individus dans leur milieu social, leurs familles, leur nation²⁰, d'une autre manière « la remémoration individuelle d'un événement atteint une signification collective, pour donner lieu à une « affaire de mémoire » conflictuelle."²¹

Il s'agira dans un premier temps d'analyser cette construction mémorielle en mettant l'accent sur la connaissance et la conscience historique du génocide arménien, par le biais des mécanismes de transmission de la mémoire du génocide (I) et des mécanismes de refondation de soi, par rapport au génocide (II).

Sans exception, tous les interviewés, avant même que nous abordions le sujet du génocide, l'ont abordé par eux-mêmes. Il faut aussi préciser que l'échantillonnage se limite aux enquêtés qui ont accepté les entretiens.

En général, tous les enquêtés ont une idée globale à propos des événements du 1915. Ils ont eu une transmission de l'événement, ils ont au moins fait des recherches sur le sujet avec une conscience de responsabilité envers leur histoire et parfois par la découverte de leur identité arménienne.

Néanmoins, une véritable connaissance historique existe plus profondément chez les acteurs disposant un capital social et/ou culturel, il s'agit ici d'une connaissance acquise à l'âge adulte par leur propre initiative.

¹⁹ Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris, 1997, p133.

²⁰ Cf. Le Goff, *Histoire et mémoire*, Gallimard, 1988.

²¹ S. Rubin Suleiman, *Crises de mémoire. Récits individuels et collectifs de la Deuxième Guerre mondiale*, PU Rennes, 2012, p7.

I) La transmission de la mémoire du génocide

Malgré l'existence de nombreux lycées arméniens en Turquie, rattachés au Ministère de l'Education nationale turque, ces lycées suivent le programme scolaire déterminée par ce dernier. Le programme scolaire, pour les cours d'Histoire, proposés par le Ministère, est dans la continuation du système de dénégaration du génocide arménien. Les lycéens d'origine arménienne, dans leurs lycées, suivent l'historiographie officielle turque erronée. Comme le remarque Taner Akçam²², les fondateurs de la République Turque ont rigoureusement appliqué ce que disait Ernest Renan: « L'oubli est même l'erreur historique sont un facteur essentiel de la création d'une nation ». C'est à ce point-là qu'une des curiosités de la recherche fait son apparition. L'apprentissage de l'histoire erronée à l'école, aura-t-il un effet dans la construction et la transmission de la mémoire collective ?

A la suite des entretiens, nous distinguons deux modes de transmissions : dans le premier cas il y a une connaissance effective/réelle, voire omniprésente, ce qui s'est passé au sein de la famille, même si le sujet reste parfois tabou (à cause de la peur, le poids, et la douleur dont le sujet évoque). Le deuxième consiste à découvrir les faits plus tardivement, voire à l'âge adulte.

A) La connaissance omniprésente

La mémoire, les souvenirs se communiquent et le premier stade de cette communication se réalise au sein de la famille par le biais d'une transmission. L'héritage de la mémoire et des souvenirs des autres et même sur leur propre passé auront lieu au sein de la famille.

Même s'ils n'appellent pas cela un « génocide », en ayant conscience qu'il s'agit d'un sujet dont ils ne peuvent pas en parler librement. Il s'agit d'un sujet dont les parents et/ou les grands parents parlaient entre eux, ne laissant pas l'enfant s'introduire dans la discussion. Mais l'enfant a toujours conscience que cela est lié à leur identité

²² Taner Akçam, « Genèse d'une histoire officielle, le tabou du génocide Arménien hante la société turque », in *Le Monde Diplomatique*, Juillet 2001, p.20-21.

arménienne.

L'enfant sait toujours qu'il est différent des autres parce qu'il est Arménien. La transmission pendant l'enfance se fait soit par la famille, soit par son entourage .

Dans la plupart des cas un enfant grandissant au sein d'une famille arménienne ses parents ne lui transmettent pas ouvertement et directement l'histoire triste de la famille ou des proches. L'enfant apprend ou perçoit le génocide inconsciemment ou écoutant ses grands parlant entre eux. Cette apprentissage des choses qu'il n'avait en effet pas le droit d'entendre (la famille le transmettant pas directement l'histoire) lui retourne par un poids de culpabilisation (d'avoir écouté ses grands).

Nous avons rencontré Horen , 61 ans, Arménien de Kayseri nous racontera ainsi :

«Par exemple chez moi jamais on m'a appris, on ne me parlait jamais, mais ils parlaient toujours d'un « kesim »²³ ils répétaient beaucoup ce mot entre eux, mais jamais ils m'ont parlé à part; chez les Arméniens, surtout en province, nous avons des habitations qui sont constituées d'une unique pièce où tous les membres de la famille dormaient là bas, en hiver les nuits étaient longues, on avait des amis qui restaient chez nous dormir dans cette pièce, à chaque fois, les vieux, les anciens qui venaient chez nous, au bout d'un certain moment tout le temps ils se racontaient ces récits, tout le temps, c'était une obsession même, c'était une grande pièce nous les enfants on jouait entre nous mais quand même on entendait, pour moi l'apprentissage du 1915 c'était comme ça, on m'a jamais parlé directement mais je le savais dès mon enfance, je n'ai même pas eu l'idée de leur demander les détails, c'est ici beaucoup plus tard que je leur ai demandé les détails.»

Horen ajoutera qu'avec l'idée de la mort de son père qu'il a voulu construire quelque chose qui restera comme souvenir de son père, il a eu donc l'idée de réaliser un entretien avec son père et c'est pendant cet entretien qu'il lui demandera les détails des événements du 1915, de leur histoire familiale.

²³ En turc, « la coupure ».

Comme Horen certains de nos enquêtés ayant une idée générale des événements dès leur enfance ne préfèrent pas d'apprendre tous les détails de cette triste histoire pendant longtemps, parfois c'est leur famille qui empêche la transmission comme une « stratégie de survie », parfois c'est l'individu qui préfère de ne pas savoir tout.

Cet empêchement de la transmission comme « stratégie de survie » est un phénomène très répandue surtout à l'est de la Turquie, où l'islamisation, turquisation et kurdisation des Arméniens a été un fait très fréquent. Le grand silence des Arméniens de Turquie étant lié à cette volonté de survie, trouve ses origines de plusieurs sources, la peur, les politiques répressives de la Turquie envers les Arméniens, le nationalisme turc etc.

Par ailleurs, comme nous avons précisé dans la première partie, le système scolaire turc étant dans la continuation de négation du génocide arménien, même dans les nombreux établissements scolaires arméniens (rattachés au Ministère de l'Education Nationale Turquie) le programme scolaire est déterminé par le Ministère de l'Education. Les matières comme l'Histoire, la Géographie, Littérature turque et Sociologie dispensées par des professeurs nommés par le Ministère de l'Education. Les élèves d'origine arménienne, dans leurs écoles, suivant l'historiographie officielle turque erronée n'ont pas l'occasion d'apprendre et d'approfondir leurs connaissances obtenues à la maison.

D'un autre côté, parmi ceux qui ont une idée dès leur enfance nous distinguons deux différentes apparences :

- L'individu choisira de ne pas approfondir ces connaissances sur le sujet, ici nous pouvons facilement attribuer ce comportement aux politiques répressives de la Turquie et le cadre dessiné pour un citoyen valable par ce dernier. Mais il peut y avoir aussi un choix délibéré, sachant que même ce choix est déterminé par les contraintes qui pèsent sur les individus et auxquelles ils ne peuvent faire face. L'individu ne voulant pas affronter les histoires tristes et les pages noires de sa nation, choisira d'oublier pour pouvoir vivre en paix.

Arda, 25 ans, jeune diplômé d'ingénierie que nous avons rencontré à Ankara nous remettra qu'il refuse de savoir ce qui s'est passé en 1915,

« J'ai peur de détester mes proches amis Turcs si j'apprends des choses qui me

feront mal » nous dit-il.

- L'individu choisira d'approfondir ces savoir, avec ses propres moyens fera des recherches, en interrogeant sa famille, des recherches académiques, des soutiens de la communauté arménienne etc. Nous avons pu observer qu'une grande partie de la jeunesse a commencé à s'investir de manière plus profonde à la cause arménienne après l'assassinat de Hrant Dink.

L'assassinat de Hrant Dink a généré un acte mobilisateur, pour certains Arméniens silencieux ça a été « la dernière goutte d'eau », pour son enterrement 100 000 personnes étaient dans la rue.

B) Découverte à l'âge adulte

Dans ce deuxième cas, l'enfant dont les parents ont choisi de garder le silence sur la question, par sa socialisation secondaire, s'oriente vers la découverte de l'histoire personnelle de sa famille et de même, l'histoire arménienne.

Il s'agit d'une initiative personnelle. Alors qu'il ne s'est pas « mêlé » à l'histoire familiale cachée par ses parents, à l'âge adulte, l'individu suspecte ou questionne directement sa famille ou les documentations souvent étrangères.

D'après les entretiens que nous avons réalisés nous observons que c'est vers l'âge de 20-25 ans que les individus ont commencé à se poser des questions sur leur identité collective, leur histoire collective.

Jusqu'ici couvert par le silence des ses parents sur leur histoire, à 20-25 ans ils commencent à avoir besoin de savoir qui ils étaient, commencent à se poser des questions voulant confronter leur identité arménienne dans sa totalité. Dans une manière le sentiment d'altérité qu'ils portent dès leur enfance et les discriminations qu'ils ont affronté arrivent à la surface de leur conscience. C'est juste à cette phase là qu'une crise de mémoire aura lieu. Pour une crise de mémoire nous prenons la définition faite par S. Rubin Suleiman, « un moment crucial et, parfois, périlleux ou conflictuel, du processus de remémoration du passé, qu'il soit collectif ou individuel »²⁴.

²⁴ S. Rubin Suleiman, *Crises de mémoire. Récits individuels et collectifs de la Deuxième*

Cette crise de mémoire se vit autant brutalement chez les Arméniens turquifiés, venant de découvrir leur identité arménienne. Il s'agit non seulement d'une crise de mémoire mais aussi une crise d'identité, de refondation de soi. Ce découvert peut retourner à un rejet de l'individu par la société, voir une qualification comme un ennemi. Plusieurs mécanismes rentrent en jeu, qui nécessitent sans doute une fine analyse, que nous n'avons pas eu l'occasion de faire pendant ce travail.

Ici il faut souligner l'aspect générationnel de la mémoire du génocide arménien en Turquie, question qui introduit les rapports construits entre le système et la génération des parents de l'individu. Un nombre significatif de jeunes enquêtés ont précisé que leurs parents leur avaient transmis le silence sur le sujet. Le donné par le quel nous avons vu l'intérêt d'approfondir la recherche sur cette transmission du silence.

L'héritage de mémoire, l'héritage du silence ? Les mémoires en conflit : « le poids du passé » contre le « capital mémoriel »

L'absence flagrante des travaux turcs sur la question arménienne, la difficulté d'accès aux archives turques, l'inexistence de la liberté d'expression en Turquie²⁵ sont des faits qui ont joué un grand rôle dans le sentiment de retrait et de réticence par rapport à la question chez les jeunes Arméniens. C'est petit à petit que nous remarquons un modeste nombre d'intellectuels turcs qui s'engagent sur le sujet, notamment « L'appel au pardon pour les événement de 1915 » lancé par Ali Bayramoglu, Baskin Oran, Ahmet Insel et Cengiz Aktar.

L'aspect générationnel de la transmission de l'héritage de la mémoire traduisant par l'héritage du silence est lié à une certaine « amnésie volontaire », une amnésie pour s'accrocher à la vie chez les Arméniens ou comme le disait Nicole Lapierre faire avec le « poids du passé »²⁶. En ce qui concerne cet « effacement mémoriel », Guy Barbichon précisera que « le vide de la mémoire collective est pour une bonne part le produit d'une

Guerre mondiale, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p7.

²⁵ L'article 301 du code pénal turc rendant illégal l'humiliation de l'identité Turque, de la République, des institutions ou organes d'Etat. Baskin Oran, Orhan Pamuk, Elif Safak, Ismet Berkan, Aydin Engin, Ragip Zarakolu sont quelques journalistes et intellectuels étant poursuivie en vertu de cet article.

²⁶ Lapierre, N., *Le silence de la mémoire. A la recherche des Juifs de Ploetz*, édition Plon 1989.

action, négative, la non-mémoire des uns n'étant souvent que le souvenir des autres, travesti en oubli »²⁷.

Mémoire et trauma : Rupture avec la réalité ?

A la suite de Sandor Ferenczi, nous pouvons revenir sur l'amnésie cette fois ci soulignant le lien entre la rupture de la réalité.

L'usage du terme trauma se voit de plus en plus dans les sciences sociales et dans l'espace public. N'étant abordé que dans le champ médical vers la fin du 19ème siècle, le trauma, le traumatisme commenceront à être utilisés dans une perspective psychologique, ça sera au 20ème siècle que nous verrons la distinction des différents traumas, et ses acceptations dans les sciences sociales.

Le traumatisme est un phénomène qui peut être diagnostiqué à partir de ces résultats, en d'autres termes, nous pouvons conclure qu'un événement traumatique a eu lieu à partir des traumas observés chez les individus. La « construction d'une identité commune » ne peut pas être considérée indépendamment de la « mémoire partagée », du « trauma partagé ». La référence faite à un passé commun montre en effet la continuité entre le passé et le présent, dans ce sens la mémoire collective apparaît comme le résultat de la création de l'identité commune.

Pour notre recherche, nous tenons la question du trauma dans sa dimension de transmission consciente ou inconsciente, toujours en soulignant son aspect générationnel, une transmission des rescapés et des victimes indirectes, il s'agit donc d'un trauma trans-générationnel. .

Dans le cadre de cette recherche, la génération la plus proche que nous avons pu contacter étaient les enfants des rescapés, des survivants, dans la plupart des cas les petits enfants des survivants, il s'agit donc d'une histoire qu'ils n'ont pas vécus mais marqués toujours par le traumatisme des grands-parents.

Sandor Ferenczi fait le lien entre les faits psychiques et les faits réels traumatiques, avec l'idée de « traumatisme biphasé » précise que le trauma n'est pas seulement un élément

²⁷ Guy Barbichon, « La plénitude du négatif remarque de méthode sur le traitement du complément », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XXXIX-120 | 2001, mis en ligne le 15 décembre 2009, p240.

désorganisateur mais a un impact beaucoup plus grave sur l'autonomie individuelle, notamment sur la capacité d'intégration de l'individu. L'individu, ayant une rupture avec la réalité, peut concevoir de manière rationnelle la scène, l'épisode traumatique en conséquence peut douter de l'existence de la scène.

C'est le « travail de mémoire » qui rend ou qui ne rend pas possible la représentation de l'événement traumatique. Débouchant souvent sur le silence, l'héritage du silence est remarqué surtout chez les enquêtés défavorisés de la visibilité dans l'espace public due au capital culturel et/ou social que nous avons abordé, car chez les silencieux il ne s'agit pas d'un discours préformé, au contraire considérant dangereux de s'en souvenir et de transmettre la mémoire, le silence leur paraît un moyen de garder pour soi leur histoire personnelle.²⁸

La langue de subalterne :

Ce qu'appelait Gayatri Spivak «la langue de subalterne»²⁹ est valable pour le cas des Arméniens silencieux.

Le terme de « subalterne » a été utilisé par Gramsci dans les années 1930 pour désigner les classes ou les groupes non hégémoniques, n'ayant pas de représentation et n'arrivant pas à se faire entendre dans un peuple. En 1988 Gayatri Chakravorty Spivak reprend le terme dans sa dimension non seulement économique mais politique et culturelle aussi.

Une telle situation de ne plus avoir une voix, accepter le modèle d'un citoyen « conforme » aux attentes de soumission et d'obéissance de l'Etat turc, d'un «Arménien valable »³⁰ proposé par l'Etat turc, d'être sous cette subordination de la culture hégémonique a fait que les Arméniens soit ils ont préféré de se taire soit de parler avec la langue hégémonique.

Vahan, qui a une grande visibilité en Turquie en raison de son capital obtenu par ses relations, de son héritage social qu'économique, constitue un bon exemple à ce fait de

²⁸ L'utilisation du croquis est un des moyens pour pouvoir dépasser les stratégies de défense comme l'oubli, le silence, voir : Anna Théodoridès, « Le croquis, un nouvel outil interprétatif », Encyclopédie en ligne des violences de masse, [en ligne], publié le 14 juin 2010.

²⁹ Gayatri Chakravorty Spivak, *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, Paris, Editions Amsterdam, 2009.

³⁰ Arus Yumul, « Tarihi Hikayelerden Ogrenmek », dans, *Sessizligin Sesi : Türkiyeli Ermeniler Konusuyor*, (dir.Ferda Balancar), Uluslararası Hrant Dink Vakfı Yayınları, 2011, p.151.

parler avec la langue hégémonique. Pendant notre entretien il nous a avoué qu'il était obligé de suivre cette langue dominante pour pouvoir vivre en paix. Dans un de ces propos en sortant d'une réunion avec les politiciens turcs en suivant la négation du génocide avait tiré beaucoup de réaction de la part de la communauté arménienne. Pendant notre entretien il revient sur ces propos :

«... tout est lié aux théories de complot en effet, après 1915, l'impôt sur la fortune, les événements de 6-7 septembre, le conflit gauche-droite, tout ça étaient pour préparer la dissolution de l'Empire Ottoman. Les Arméniens ont subi des dommages c'est sûr; mais il y a eu des choses réciproquement, ces Arméniens endommagés ont commencé à faire de la propagande, c'est ça qui se passe maintenant, j'ai eu beaucoup de réaction en disant tout ça, non seulement de la part des Turcs mais aussi des 'Agossiens'. »

En faisant référence au journal *Agos*, hebdomadaire créé en 1996, publié en deux langues dont le turc et l'arménien, il nous confie qu'il appelle les « Agossiens » les radicaux nationalistes Arméniens, cependant le rédacteur en chef d'*Agos* dont nous avons pu interviewé se définit comme étant démocrate.

II) La refondation de soi par rapport au génocide

Les récits constituent un élément essentiel dans la construction de la mémoire car la mémoire est sélective, elle se construit en liaison étroite avec ce que l'individu apprend à l'école, avec les médias, avec la transmission de culture etc.

Les travaux sur la mémoire permettent de revoir l'histoire à travers des vécus personnels³¹. Daniel Bertaux définira le récit de vie comme une « production discursive du sujet » qui prend « la forme narrative »³². Il considère qu'il y a du récit de vie dès lors qu'un narrateur raconte à une autre personne un épisode de son expérience vécue. Démarche qui heurte sur la question du rapport entre l'identité et la narrativité ainsi sur les mécanismes de subjectivation, la configuration de soi ou bien avec les termes de Paul Ricoeur « la mise en intrigue » de soi.

L'identité narrative sera construite de l'« ipséité »³³ qui configurera et ré-figurera l'histoire d'une vie. Une telle « refiguration » fera la vie elle même « un tissu d'histoires racontées »³⁴.

Dans cette sous partie il sera donc question d'appuyer sur les récits de vie pour pouvoir analyser cette « refiguration », de questionner le lien entre la construction de l'identité collective et les récits de vie.

³¹ Leyla Neyzi, « 'Keske Gitmeselerdi': Türkiye'de Ermenileri Hatırlamanın Ağırliği », in *Birbirimizle Konusmak : Türkiye ve Ermenistan'da Geçmişe Dair Bireysel Anılar*, Bonn/dvv International, 2010.

³² Daniel Bertaux, *L'enquête et ses méthodes : Le récit de vie*, Armand Colin, 2010.

³³ Jérôme Truc explique ce lien entre l'identité personnelle et l'ipséité chez Paul Ricoeur, « Une désillusion narrative ? De Bourdieu à Ricoeur en sociologie » in *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 8|2005, mis en ligne le 03 février 2009, p 48.

« Le philosophe (Paul Ricoeur) explique que la « mêmété » (identité-*idem*) suppose une permanence dans le temps, s'oppose au différent, au changeant, au variable, tandis que l'« ipséité » (identité-*ipse*) n'implique rien de tel, et permet au contraire de poser d'autres modalités d'identité non identique. S'il est possible d'assimiler la mêmété à l'identité sociale, l'ipséité désigne elle une part de pluralité et de diversité au cœur de l'identité personnelle irréductible à la seule identité sociale. C'est le récit biographique, qui doit, selon Ricoeur, permettre d'articuler cette partie mouvante de l'identité à la mêmété afin de la rendre constitutive de l'identité personnelle : « c'est dans le cadre de la théorie narrative que la dialectique concrète de l'ipséité et de la mêmété [...] atteint son plein épanouissement » »

³⁴ Paul Ricoeur, *Temps et récit 3*, Paris, Seuil (coll. « Points »), 1985, p. 443.

A) Les récits pour se souvenir du génocide, se souvenir du génocide par les récits

Halbwachs écrit, « L'histoire n'est pas tout le passé, mais elle n'est pas, non plus, tout ce qui reste du passé. Ou, si l'on veut, à côté d'une histoire écrite, il y a une histoire vivante qui se perpétue ou se renouvelle à travers le temps et où il est possible de retrouver un grand nombre de ces courants anciens qui n'avaient disparu qu'en apparence. »³⁵

Les récits se renouvellent et se transfèrent dans l'espace et le temps. Pendant les entretiens, la plupart des enquêtés ont raconté les récits dont ils ont écouté de leurs parents, grands-parents, avant même que nous abordions le sujet de transmission des souvenirs de 1915. Ainsi, nous avons pu observer le lien entre la construction de l'identité personnelle et collective, les récits ainsi nous avons constaté que le passé et le présent s'entremêlent, par les souvenirs de l'événement par les récits le passé n'est pas passé, il fait partie du présent notamment dans la construction identitaire.

Judith Butler sur la question du « passé qui ne passe pas »³⁶ fera une métaphore théorique de la mélancolie nationale. voulant regrouper la communauté autour de vulnérabilité et la perte. Il s'agira d'un partage des sentiments de vulnérabilité entre les individus et la conscience de vulnérabilité humaine liera les individus aux autres.

Les événements dont on témoigne ne sont pas des événements du quotidien mais plutôt des événements qui influencent les masses provoquant des transformations sociétales et historiques. Il existe un lien entre l'événement catastrophique et de ce qu'on se souvient. Les luttes de pouvoir, les guerres et les affrontements sanglants, les attentats, les crimes, les accidents et autres actes similaires qui s'ancrent dans la mémoire collective ; font objet pour la littérature de témoignage. Le traumatisme vécu est parfois transmis de génération en génération, c'est pour cela que la littérature de témoignage peut trouver sa source chez les personnes qui ont vécu ces événements, qu'elles soient en vie ou non.³⁷

Ainsi Aris, 54 ans, qui a une grande visibilité, dirigeant d'une association d'entraide de

³⁵ Maurice Halbwachs, *idem*, p.113.

³⁶ Judith Butler, « Violence, Deuil, Politique », in *Vie précaire. Les Pouvoirs du deuil et de la violence*, Paris, Editions Amsterdam, 2005.

³⁷ Cf. Cimen Gunay-Erkol, « Tas Ustune Tas Koymak », in *Nasil hatirliyoruz, Türkiye'de Bellek Calismalari*. TIB Kultur Yayinlari, 2011.

hemsehri, nous confie qu'il a appris assez tardivement le génocide, à l'âge de 26 ans quand il est parti faire ses études aux Etats-Unis. Après avoir fini ses études en rentrant en Turquie il fera une visite à son village natale, c'est là-bas qu'il écouterait la triste histoire de sa famille par les villageois.

Même si pour les Arméniens de Turquie le génocide n'est pas l'élément essentiel de leur identité ethnique, ceci reste un souvenir traumatique qui a eu sans doute des effets pendant leur construction identitaire. Le récit de Aris montre ceci.

« Vous savez, j'ai honte à dire cela mais j'ai appris à 26 ans à New York ce qui s'est passé en 1915, moi je l'appelle un kiyim³⁸, de toute façon peu importe son appellation, ce qui est fait est fait. Je l'ai appris non de la part de ma famille mais avec les interrogations de mes amis à l'université. Ma famille, malheureusement, ne m'a rien raconté, je ne les accuse pas, ils se sentaient obligé à cela, mais moi je n'ai pas fait le pareil à mon fils, je ne pouvais pas, aujourd'hui nous avons une lutte pour pouvoir exister, et j'essaie de protéger mon identité arménienne, je dois la protéger; mon enfant aussi, nous nous sommes suffisamment cachés, cela ne sert à rien (silence).. Ma famille ne m'a rien raconté mais déjà quand j'étais petit j'entendais beaucoup les grands qui parlaient de « sövket », nous avions un coiffeur dans le village il s'appelait "evket, je croyais toujours qu'ils parlaient de lui, je me demandais « mais qu'est ce qu'il a fait ce type pour qu'on parle autant de lui ? », après plusieurs années je me rends compte que « sövket » c'était « sevkıyat »³⁹. Après avoir terminé mes études, en rentrant en Turquie, avant de venir à Istanbul j'ai voulu voir mon village natale, il y avait bien sur le poids et un certain sentiment de devoir aussi qui m'a basculé à faire ce visite. Là bas j'ai appris que l'un de mes grand-père était marchand d'étoffe un très connu et l'autre faisait de l'élevage. (silence) Je me suis senti trahi aussi vous savez, on m'a caché cette histoire, là bas tout le monde connaissait mes grands pères, en entendant mon nom de famille ils m'ont raconté l'histoire. Mon grand père qui faisait de l'élevage montait souvent à la montagne, à l'époque c'est les événements, il habite à Malatya avec sa femme et pour son travail il fait souvent des aller-retour à Adıyaman- Kuruçay où ils ont une maison aussi, quand les événements se durcissent sa femme lui envoie de nouvelles pour empêcher son retour à Malatya

³⁸ En turc, « le massacre ».

³⁹ En turc, « la déportation ».

elle est inquiète et elle veut venir à Kuruçay car elle témoigne la destruction des Arméniens et ils sont passé chez eux et demandé son mari, mon grand père lui renvoie des nouvelles lui disant de ne pas bouger qu'il viendra lui chercher. Le lendemain il prend sa route vers Malatya, sa femme qui n'a pas encore reçu ses nouvelles se met en route également, vers Kuruçay. Ils ne se sont pas croisés sur la route. Mon grand-père en arrivant à Malatya ne voit pas sa femme, décide de retourner à Kuruçay mais il est fatigué il passe la nuit à Malatya, le matin il veut se raser pour être beau à sa femme. Il se met sur son petit tabouret, dans une main il tient son petit miroir cassé avec l'autre il se rase. Et à ce moment-là ils arrivent. Il n'a pas pu se raser, il voulait juste être beau pour sa femme. »

Aris a écouté ce récit tardivement non de la part de sa famille mais par les villageois de son village natale. Son désir de transmettre les récits à son fils tient à l'origine sa volonté de protéger son identité arménienne, de pouvoir exister, finalement ne pas se cacher.

Anita, 54 ans, sans activité professionnel, nous raconte, par ses propres termes, « un souvenir triste » ce souvenir de la famille qui lui à été transmis par sa grand-mère montre le lien crée entre un souvenir triste et la création d'une identité.

« Mon grand-père a un petit frère, oncle Diran, quand il a 19-20 ils lui font descendre de son cheval, ils le déshabillent et le tuent, il existe un triste souvenir comme ça dans la famille.. Quand ma grand-mère aura son premier enfant ils lui appellent « Vrej Diran », « Vrej » en arménien veut dire la vengeance, il prendre la vengeance de Diran, mais l'enfant n'a pas vécu longtemps, il est mort d'une maladie. »

A la différence de Aris, Anita précise qu'elle sait histoire de sa famille mais pas celle des Arméniens et qu'elle ne partage pas certains idées de la communauté arménienne d'aujourd'hui. Pour Anita protéger son identité est une question d'être immortel, elle vient sur le sujet quand nous lui demandons si elle a d'enfant :

« Je ne suis pas mariée, je n'ai pas d'enfant non plus, la continuation de mon identité va être d'une façon beaucoup plus difficile. Si tu ne peux rien faire, vas-y fait des enfants et soit immortel, mais il existe des façons plus difficiles et qui ont

beaucoup plus de sens à mon avis. »

« Je ne connais pas trop les trucs arméniens, je ne suis pas rentré véritablement au sein de la communauté arménienne, en tant que famille on est resté loin de la communauté. La communauté arménienne en Turquie en général n'est pas éduquée, très peu finissent le lycée, ce sont des joailliers en général. Les nôtres (sa famille) sont de la classe de l'intelligentsia, ils n'étaient pas trop sociaux. Mon père m'a envoyé à l'école primaire arménienne parce que c'était routine mais au lycée j'ai suivi l'éducation française au lycée de Notre Dame de Sion. Il n'était pas trop arménien mon père en effet. »

« ..je ne lis pas des journaux en arméniens, non, de toute façon je ne pourrais pas, je parle bien mais à la lecture je n'ai pas un bon niveau. Même si je pourrais je ne sais pas si je préférerais, ces problèmes m'ennuient, ils traitent que les problèmes des Arméniens, c'est bon, il y a un passé triste mais allez mon gars avance un peu, ils restent trop coincés sur ces sujets là. -Ils ?,- J'ai pas Agos par exemple, mais la communauté elle-même en général, ne parle que de ça »

Talin, 50 ans, travaille avec son mari à Kapali Carsi dans leur boutique de joaillerie, les souvenirs du génocide lui ont été transmis par sa grand-mère :

« Un jour mon grand-père dînait avec ses amis chez lui, et ils sont venus le chercher, puis ils l'ont exilé à Adana, ma grand-mère enceinte à ce moment de ma tante. Dès que ma tante est née elles sont parties à Adana avec des mulets, ma grand-mère a cousu tous ces bijoux sur ses vêtements, pendant la route elle est tombée du mulet, avec les côtes cassées elle n'a rien montré aux autres, elle est allée à Adana à côté de son époux avec son enfant. »

Nanor, 26 ans, chef de projet dans une association, précise que ce n'est pas 1915 mais 19 Janvier 2007, l'assassinat de Hrant Dink, qui lui a traumatisé.

« Le génocide, ou la déportation, peu importe comment on l'appelle, je l'ai appris d'un film que j'avais vu à 11-12 ans, « Mayrik » , ensuite je l'ai écouté de

ma mère, je savais que ma famille venait de Bursa mais je ne savais pas sous quelle condition. La famille de ma mère de ma grand-mère faisait de la sériciculture, quand les événements ont durci ils ont été forcé à immigrer, la mère de ma grand-mère avait deux sœur, sur la route, ils ont du donner des bijoux de l'or pour sauver une d'entre eux, c'était elle. Tous ce que j'ai entendu étaient traumatisant, bien sur, mais peut être que le cerveau fait des jeux comme ça, il m'a fallu voir, vivre de près un événement pour être traumatisée véritablement. C'était le 19 Janvier, là je me suis dit qu'on est en danger, qu'il faut faire des trucs, et je suis allée à Agos avec mes copains, on voulait s'activer en effet. »

La plus grande difficulté que nous avons rencontrée pendant la recherche était « d'accéder » à ces récits de vie. Le conflit des mémoires qui nous avons abordé en haut, le silence contre le discours « préformé » - le « capital mémoriel » y étaient présent, il nous a fallu faire un travail de plus afin de créer le sentiment de confiance, nous aborderons ce travail dans le chapitre suivant.

Les souvenirs du génocide restent un point traumatique dont les effets ont été remarquables pendant l'identification, et la refondation de soi chez les Arméniens de Turquie. Cela dit ces souvenirs ne constituent pas le seul élément sur lequel ils identifient leur identité ethnique, nous avons pu observer d'autres mécanismes d'identification comme la religion, la langue et la comparaison qu'ils faites par rapport aux autres minorités ainsi nous allons nous intéresser aux relations qu'ils construisent entre la mémoire et les objets.

B) Les mécanismes d'identifications

Nous ne pouvons comprendre les mécanismes identitaires sans prendre en considération le concept de Nation. Comme le souligne Gérard Noiriel, nous ne pouvons a priori pas donner de définition scientifique du concept de Nation. Le terme revêt des significations multiples dont nous pouvons, en les recontextualisant, éventuellement discerner des grands traits, des invariants et des lignes de tension. Le thème de la Nation est de ce point de vue un concept qui a des limites. D'abord par son évidence : il est indéfectiblement lié aux États modernes qui a pris le pas sur toutes les autres formes historiques d'organisation politique. D'autre part il est d'emblée un terme politique et donc un enjeu de lutte entre différents acteurs tout en étant forgé avec le renfort des disciplines historiques ou littéraires. À ce titre il est chargé d'ambiguïtés.

Benedict Anderson, dans son œuvre *L'imaginaire national, réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme* définit la nation comme étant « une communauté politique imaginaire et imaginée comme intrinsèquement limitée et souveraine »⁴⁰, il souligne que toutes les nations se créent en inventant des traditions.

La première opération de constitution de l'idéologie nationale ayant consisté à essentialiser un passé mythique comme référence commune pour l'unification du groupe national (par l'exclusion des autres groupes), l'enjeu historiographique principal consiste donc dans l'assignation et l'analyse des origines récentes du discours et des groupes nationaux.

D'autre part, l'analyse du caractère idéologique du discours national exige qu'on le mette en relation avec la position et les stratégies des acteurs et groupes d'acteurs qui en font usage, c'est-à-dire qui en sont promoteur ou détracteur à des fins politiques et des oppositions qui structurent leurs relations.

Marcel Detienne envisage la procédure de la construction des identités nationales en délimitant les acteurs et les enjeux qui déterminent une nation, il montre que la nation

⁴⁰ Benedict Anderson, *L'imaginaire national: réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, trad. de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, La Découverte & Syros, 2002, p. 19-20.

n'est pas une donnée innée mais qu'elle est historiquement et socialement construite. Par ses propres termes il souligne que « le « national », le « non-autochtone » a grandi et poussé à côté sa sœur Identité »⁴¹. Parmi les acteurs qui déterminent une nation il citera les historiens, les idéologues, les politiques et les religieux.

La construction des identités nationales commence avec l'identification des ancêtres qui contribuera à une prise de conscience d'une appartenance nationale, un travail mémoriel qui est aussi une manière de générer une conscience historique. Detienne examine le cas des Athéniens (les autochtones) et le cas des Australiens (les aborigènes).

D'autre part selon la vision sociale d'Anne Marie Thiesse, les nations ont une origine, une histoire et de même une possible fin. La formation des identités nationales est un phénomène international (au sens moderne de la nation) ; les Etats européens sont formés à partir du 18ème siècle selon le même schéma de construction de la nation . Check-list est une liste des éléments symboliques et matériels que doit présenter une nation (une langue, un drapeau, des champs etc.) La nation est inventée par quelques acteurs « la véritable naissance d'une nation, c'est le moment où une poignée d'individus déclare qu'elle existe et entreprend de le prouver », cette invention sera faite par une reconnaissance et une diffusion d'un patrimoine commun qu'il fallait collecter.⁴²

Dans un premier temps, nous allons voir comment la religion joue un rôle de frontière d'altérité pendant la « création » de l'idée de nation.

La religion comme la frontière de « l'altérité» :

Comme le précise Hamit Bozarslan, dans le cas de l'Empire Ottoman, il ne s'agit pas d'une création de « la nation » à partir d'un tissu hétérogène, elles (les réformes) politisent les identités confessionnelles et linguistiques pour les cristalliser en identités nationales. »⁴³, mais « après avoir tenté dans un premier temps de créer une

⁴¹ Marcel Detienne, *L'identité nationale, une énigme*, Gallimard, 2010, p142.

⁴² Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales*, Éditions du Seuil, 1999.

⁴³ Hamit Bozarslan, *Une histoire de la violence au Moyen-Orient, De la fin de l'Empire Ottoman à Al-Qaida*, La Découverte, 2008, p.18.

« ottomanité » supra-communautaire, le Palais joue plus ouvertement, notamment à partir du règne du sultan Abdulhamid II (1876-1909), la dynamique musulmane contre les chrétiens »⁴⁴. L'islam sera d'une sorte la frontière établie entre les identités.

Il faut noter que le CUP étant le plus hostile à l'islam c'était ceux qui ont islamisé la Turquie, car la langue n'était plus un élément suffisant à construire les frontières de l'altérité, il fallait ajouter un autre élément comme la religion. La politique d'islamisation prendra une forme plus claire avec Abdulhamid II, il dira ainsi : « la période où nous collions à notre chair ceux qui étaient d'une autre religion comme on agrège des viandes hachées entre elles, est finie. Nous ne pouvons accepter dans les frontières de notre Etat que ceux qui sont de notre nation, ceux qui partagent les mêmes croyances religieuses que nous. Nous devons renforcer l'élément turcique en Roumélie et en Anatolie, et surtout assimiler les Kurdes qui sont parmi nous pour qu'ils fassent partie {intégrante} de nous »⁴⁵.

Ainsi Bozarslan précise que « Par ces massacres, le pouvoir ottoman érige le couple, à la fois sensé et paradoxal, « religion-nation » en éléments de son identité, utilisant l'un et l'autre de ces concepts pour asservir, instaurer des différences et séparer. Fonder l'idée d'une nation sur la base d'allégeances religieuses et confessionnelles rend inaccessible toute perspective de citoyenneté. »⁴⁶.

La religion comme frontière d'altérité est un constat remarquable chez les Arméniens aussi, la plupart voient la religion en tant qu'élément bien plus importante que la langue arménienne. La majorité des interviewés ont fait référence à leur religion en tant qu'un élément qui leur distingue des Turcs, dans ceci le rôle de la Turquie n'est pas négligeable.

Face à une menace, l'individu d'une minorité s'attache beaucoup plus fortement à son groupe, et il aura tendance à le glorifier⁴⁷. Ceci était remarquable durant nos entretiens, à l'exception de 3 enquêtés, ils ont tous précisé que les premiers chrétiens étaient les Arméniens, même parfois ils ont précisé que ceux qui ne sont pas grégorien ne sont pas

⁴⁴ Idem, p19.

⁴⁵ Cité par Fuat Dündar, *İttihat ve Terakki'nin Müslümanları #skân politikası (1913-1918)*, Istanbul, İletişim Yayınları, 2001, p. 51

⁴⁶ Idem, p20.

⁴⁷ Ferhat Kentel, Füsün Üstel, Günay Göksu Özdoğan, Karin Karakaslı, *Türkiye'de Ermeniler : Cemaat-Birey- Yurttaş*, Istanbul Bilgi Üniversitesi Yayınları, 2009, p 454.

des « vrais Arméniens ». D'ici nous avons pu remarquer très clairement le lien faite entre la religion et l'identité.

Nous avons observé que quand les Arméniens disent « nous » il s'agit de la minorité non-musulmane, pour la grande majorité. Sur cette idée d'identification, se base aussi l'expression péjorative de « gavur » en turc, voulant dire « non musulman » pour qualifier les Arméniens. Quel que soit le niveau d'étude, chaque personne que nous avons interrogée, sans aucune exception, a mentionné le mot « gavur » et le malaise dont il ressent par rapport à ce mot.

Quant au mariage mixte, lorsque la discussion est lancée, ils prennent la question comme si l'on questionnait le mariage d'un musulman et d'un chrétien, et non d'un turc et d'un Arménien. Ensuite lorsque l'on précise notre question à savoir ce qu'ils pensent à propos d'un mariage entre un turc et un Arménien, ils disent en général qu'il est préférable qu'un Arménien épouse un chrétien.

Ajoutons que dans le cadre de ce travail nous n'avons pas pu rencontrer des Arméniens islamisés. Pouvoir témoigner le lien qu'ils fassent entre leur identité et leur religion pourrait être très intéressant, et important à voir⁴⁸.

Sevan, 29 ans, étudiant en doctorat, craint que sa communauté n'ait qu'une représentation religieuse d'elle même:

« Nous ne pouvons nous représenter que d'une seule façon, de façon religieuse avec le patriarcat, on ne veut plus une représentation religieuse, pour une représentation civile l'année dernière j'ai rejoint le Nor Zartonk. Nor Zartonk est une institution indépendante. »

⁴⁸ Sur les « crypto-Arméniens » et les Arméniens islamisés voir, Laurence Ritter, Max Sivaslian, *Les restes de l'épée*, Thadée, 2012.

Nor Zartonk :

En partant de cette idée d'une représentation civile, en 2007 un groupe de jeunes Arméniens fondent Nor Zartonk. Voulant dire « Nouveau Réveil » en arménien, Nor Zartonk est un des exemples de la volonté de s jeunes de s'activer après l'assassinat de Hrant Dink.

Nor Zartonk (Nouveau Réveil), En partant de la société arménienne de la Turquie , fait des travaux pour le développement intellectuels des peuples de la Turquie. Contribuent à l'adoption des valeurs universelles et libérales.

Nor Zartonk contribue au développement social et culturel de la société et joue un rôle actif dans le développement de la paix sociale et la sérénité et soutient tout projet à ce fin.^{49}*

L'identification par rapport à la langue :

Anne Marie Thiesse suggère qu'il existe un passage du formule « la nation existe puisqu'elle a une langue » au « la nation existe donc il faut lui donner une langue » .

Nous pouvons nous servir de cette formule en l'adaptant à la construction de l'identité collective chez les Arméniens de Turquie. En effet, comme nous l'avions abordé précédemment, les efforts que les Arméniens ont du faire pour empêcher la fermeture des écoles arméniennes, et que ceci était en effet lié à leur volonté de protéger et diffuser la langue arménienne. Les écoles ne sont donc pas vues comme des simples institutions mais ils ont en quelque sorte la responsabilité de la survie de la langue arménienne.

Nos enquêtés à plusieurs reprises ont fait référence à leur connaissance linguistique en s'identifiant.

Sarkis portant une grande visibilité publique, militant historique de la gauche en

⁴⁹ <http://www.norzartonk.org/nor-zartonk/>

Turquie, dira :

« En quelque sorte, je suis un Arménien qui n'est pas Arménien, depuis le collège je ne suis plus au sein de la communauté arménienne. Mon arménien.. je l'ai appris mais je ne le maîtrise pas. »

Là aussi nous voyons très bien comment les préoccupations actuelles déterminent la mémoire et l'identité, en rentrant dans le mouvement gauche, il a d'une sorte laissé à côté son « capital arménien ».

L'exemple le plus percutant que nous avons pu témoigner était la discussion entre deux Arméniens, l'un Arménien de Turquie l'autre de l'Arménie. En entendant l'autre parler en arménien, l'Arménien de l'Arménie dit à celui de Turquie « *Ah bon finalement vous parlez l'arménien vous les Turcs ?* », l'autre lui répond « *Bien sur qu'on parle arménien, c'est vous qui ne le parlez pas, vous parlez russe !* ».

L'identification par rapport aux autres minorités :

Chez les acteurs dépourvus de capital social et/ou culturel, une perception négative envers les Kurdes et les islamistes a été constatée. En faisant référence à leur religion il existe une certaine « sympathie » envers les minorités chrétiennes.

L'un des enquêtés, Sevan 29 ans, avait dit

« Si tu vois des gens qui se baignent en culotte à la plage à Istanbul, sache que c'est un Kurde, un Arménien ne ferait pas ça ».

La majorité des Arméniens est plus à l'aise avec leurs amis Arméniens, et avec leurs amis Turcs qu'ils ont dans leur entourage, ils évitent de parler à propos de leur identité arménienne ; à l'exception des Turcs dont ils connaissent la position politique.

Finalement, nous pouvons aussi compter la relation entre la mémoire et les objets qui contribuent à une fonction symbolique. Réaliser les entretiens chez les enquêtés était notre préférence à condition bien entendu d'avoir leur accord afin d'observer la

décoration de leur lieu de résidence. Ces enquêtes à domicile nous ont effectivement permis de voir la liaison entre les objets et leur identité ainsi que leurs constructions/discours mémoirels. Plusieurs enquêtés ont exposé leurs photos de famille, des arbres généalogiques, des objets décoratifs légués par leurs grands parents, des photos de leurs villages, etc.

Ainsi Anita nous a permis de prendre des photos de son arbre généalogique, exposé sur le mur du couloir de son appartement, dès que nous rentrons chez elle, nous rencontrons ce grand arbre généalogique (Annexes 3 et 4). Anita était excitée par notre intérêt pour cet arbre généalogique, elle nous a envoyé des photos prises avant que le document soit encadré pour être exposé sur le mur (Annexes 1 et 2).

Elle nous a aussi envoyé des photos du cimetière de sa famille (Annexe 5) ici, encore une fois, nous constatons à quel point les lieux de culte et les cimetières jouent un rôle important dans l'instrumentalisation de la mémoire. Pour Anita, cet arbre généalogique représente l'histoire de sa famille mais aussi le mémoire du génocide. Les noms encadrés par deux traits signifient ceux qui ont été tués dans les années 1915.

« Cet arbre généalogique n'est pas une simple arbre généalogique pour moi, je l'ai trouvé dans la cave de ma cousine qui habite en France, tu peux voir qu'elle a été dessiné à Marseille, ils l'ont noté en bas. Ca veut dire beaucoup de choses pour moi, parfois je me mets devant et je pense à mes ancêtres, les noms encadrés avec deux traits tu les vois ? Ce sont les membres de ma famille qui ont été tués pendant les événements. Ce document me parle tu sais.. Il me dit, n'oublie pas le passé, profite de la chance que tu as.. »

Notre entretien avec Aris est réalisé dans son lieu de travail, même si nous n'avons pas pu observer la décoration de son lieu d'habitation, il nous a fait montrer des photos de son village, notamment de l'église de son village, avec lesquels il s'est retourné à son enfance, et à partir de ce moment là l'entretien a pris une autre voie, nous avons pu accéder à l'histoire personnelle de Aris.

A part Anita, aucun de nos enquêtés ne nous ont permis de prendre des photos de leur appartement. Ce que nous avons observé, en général la décoration d'une famille arménienne « ordinaire » est faite par des références religieuses, des portraits religieux,

des bibles etc. Le mécanisme d'identification par rapport à la religion se traduit par les objets aussi.

En outre, chez les jeunes arméniens une nouvelle tendance face à la menace est observable, se faire tatouer une croix.

Ararad à propos de son tatouage de croix nous dira :

« Nous avons une maison sur l'île (Buyukada) , là bas j'ai beaucoup d'amis arméniens, je me sens beaucoup plus à l'aise là bas. Mais il y a aussi un autre truc, autant que tu es à l'aise autant les gens se méfient, si tu te méfie les autres ne s'intimident pas ils peuvent te menacer. J'ai un tatouage de croix sur mon dos, un très grand tatouage, je porte toujours ma croix au tour du cou, quand ils voient ça ils sont intimidés ».

TROISIÈME PARTIE

Usage mémoriel du génocide arménien

Comme nous l'avons expliqué dans « la refondation de soi par rapport au génocide », la mémoire est sélective. Selon l'approche de Noiriel et de Halbwachs, pour qu'une mémoire collective existe, plusieurs individus doivent partager et garder en souvenir, les mêmes expériences vécues.

L'intérêt de cette partie est d'étudier la fabrication ainsi que l'utilisation de l'histoire du passé dans un contexte particulier politique. Notre volonté est de ne pas rester seulement au niveau politique, c'est à dire s'intéresser à la fabrication et l'utilisation de la mémoire par l'Etat, les gouvernants, les institutions de l'Etat, notamment Johann Michel dans ses travaux insiste sur la gouvernementalité des mémoires, en mettant l'accent sur la mémoire publique officielle il s'intéresse « aux producteurs et aux vecteurs » des souvenirs communs⁵⁰, mais notre intérêt est aussi de faire la liaison entre l'histoire orale et ses impacts. Parmi ces impacts nous allons essayer de voir comment la méthode d'histoire orale peut permettre de construire une archive audiovisuelle, faire témoignage aux vécues et participer au processus de guérison.

Nous étudierons ce développement pour le cas du génocide arménien et pour ces usages publics. Nous tenons à préciser que par le terme « public » nous entendons un niveau plus quotidien, plus général que politique. Tout de même, nous tenons à préciser que l'emploi du terme d'« usage » mémoriel pourrait faire penser aux stratégies d'usages ; dans notre démarche nous ne voulons strictement éviter de recourir à un langage médiatique, nous prendrons en considération le terme d'usage d'une manière plus générale sans faire illusion aux interprétations simplificatrices.

Toute mémoire personnelle ne conduit pas à l'élaboration d'une mémoire collective, en effet, la mémoire individuelle nécessite un travail de sélection pour devenir mémoire collective.

Ce travail de sélection et de diffusion se fait par le biais des « entrepreneurs de

⁵⁰ Johann Michel, *Gouverner les mémoires. Les politiques mémorielles en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.

mémoire » (I), c'est-à-dire par des acteurs qui agissent au nom de leur groupe d'appartenance . Deuxièmement ce sont les pouvoirs politiques et publics qui cherchent à offrir des représentations mémorielles (II).

I)« Les entrepreneurs de la mémoire »

Comme le précise Susan Sontag « Toute mémoire est individuelle et non reproductible, elle meurt avec chacun. Ce que nous appelons mémoire collective n'est pas une remémoration mais une affirmation : *cela* est important et c'est *ainsi* que cela s'est produit, les images, elles, se chargeant de verrouiller l'histoire dans nos têtes »⁵¹.

La production et diffusion de récits collectifs relatifs au génocide se réalise au sein d'un groupe restreint, qu'on les appellera dans ce travail « les entrepreneurs de mémoire». Ces entrepreneurs de mémoire adoptent la mission de faire reconnaître les souffrances « la mémoire historique ». Guillaume Erner précise qu'il existe « un lien indéniable entre le plus de démocratie et le plus de compassion et de victimisation dans nos sociétés » et que par ce lien on assiste à une « instrumentalisation des victimes par des entrepreneurs de mémoire »⁵².

La mémoire collective étant une affirmation , elle se construit et se diffuse via ces derniers. Par les entrepreneurs de mémoire nous entendons les principaux représentants de la communauté arménienne, qui ont une visibilité publique, suivant un discours communautaire qui s'éloigne des mémoires individuelles. Leur discours se traduit par une victimisation et l'imposition d'un récit communautaire.

Nous constatons suite aux entretiens que la plupart de ces acteurs tiennent un discours pré-construit sur l'histoire communautaire des Arméniens et des événements du 1915.

L'une des plus grande difficultés de la recherche résidait à ce stade : En suivant les récits collectifs médiatisés, ces acteurs optaient pour un discours très généralisé, très formaté (A). Il est intéressant de constater ensuite la différence entre le discours formaté et le discours personnel de l'acteur une fois leur coquillage percé (B).

⁵¹ Susan Sontag, *Regarding the Pain of Others*, Farrar, Straus and Giroux, New-York, 2003, p86.

⁵² Guillaume Erner, « Compassion et société des victimes », *Le Journal des psychologues* 6/2007 (n°249), p.45.

A) Difficultés méthodologiques : l'entrée en contact et la confiance

L'entrée en contact avec les enquêtés était un travail difficile car nous avons constaté l'inefficacité d'un simple appel téléphonique ou d'une lettre. Nous avons dû relancer plusieurs fois nos interlocuteurs. Pour les enquêtés défavorisés de la visibilité publique il s'agissait d'une question de confiance, bien avant la réalisation de l'entretien un refus du au nom « Hira », de connotation arabo-musulmane, posait des problèmes dès le début. Nous avons dû beaucoup insister sur notre statut d'étudiante chercheuse en sociologie, avec la promesse également d'anonymiser les noms.

Pour les enquêtés ayant une visibilité publique après avoir passé les « barrages » la grande difficulté résidait dans le fait de « percer leur carapace ». Ajoutons que parfois il nous était plus facile de rencontrer des agents ayant une visibilité que des agents n'ayant pas de visibilité. Ceci du a leur habitudes à donner leur paroles, exprimer ce qu'ils représentent, ils ont une facilité à élaborer un discours public au nom de leur communauté.

Notre terrain à Ankara a été très fermé, l'accès était très difficile, caractère très secret des entretiens a pesé beaucoup (parler à voix basse, verrouiller la porte etc.), donc au début de l'entretien nous avons eu droit à très peu d'histoires personnelles et les enquêtés ont insisté beaucoup sur « nous sommes turcs ». Dans la plupart on ne nous a pas permis d'enregistrer l'entretien et il existait un fort contrôle de la prise de note par les enquêtés.

Le terrain à Istanbul s'est déroulé dans un contexte de confiance bien plus affirmée qu'à Ankara. Les entretiens avec les enquêtés ayant une visibilité publique sont réalisés à Istanbul. En prenant la parole au nom de sa communauté, ces acteurs ont en quelque sorte gardé leur silence et mis leurs sentiments ainsi que leurs perceptions personnelles en veilleuse. Car il ne s'agissait pas alors d'un discours personnel, d'une histoire personnelle mais d'un discours collectif d'une histoire partagée entre eux.

Le discours pré-formaté pour lequel ils optaient, leur servait d'une carapace qui protégeait l'intérieur c'est à dire leur histoire personnelle, leur récits de vies

personnelles. Notre mission a été de percer ce coquillage pour voir ce qu'il y a à l'intérieur.

B) Du discours formaté au discours personnel

Le discours des principaux représentants de la communauté arménienne étaient constitués des récits communautaires appuyant toujours sur le statut victime de la communauté.

Afin de pouvoir « percer leur carapace » dont ils se couvrent par le biais de leur discours pré-formaté, il nous a fallu un travail supplémentaire en tant que chercheuse, nous avons dû réadapter nos questions aux entrepreneurs de la mémoire. Parfois nous avons dû prendre un deuxième rendez-vous avec certains d'entre eux.

Nous avons introduit des nouveaux thèmes dans notre guide d'entretien. Il a été intéressant alors de constater un changement dans leur discours, en ouvrant des discussions plus approfondies sur le cinéma, la cuisine et la littérature nous avons réussi (pas pour tous) à témoigner au passage de « nous » à « je ».

Ainsi Vahan, 60 ans, qui se définit comme le « chef » de la communauté arménienne en Turquie, en suivant la dénégaration du génocide avait tiré beaucoup de réaction de la part de la communauté. Pendant notre entretien il suivait le langage de « subalterne » que nous avons évoqués dans le chapitre précédent. Dès lors que nous approfondissons notre discussion sur le cinéma, il nous parlera du film « *Mayrik* », et commencera à raconter sa mère et l'histoire personnelle de sa famille. Nous avons remarqué l'apparition des termes comme « dommage » « un malheureux événement » « bien sûr, il y a eu des tensions », « ma famille était obligé de venir à Istanbul ».

L'imposition de la mémoire collective ne se fait pas seulement par les entrepreneurs de la mémoire, en deuxième temps nous allons nous intéresser aux pouvoirs politiques et publics qui se chargent du travail et devoir de mémoire.

II) Le travail et le devoir de la mémoire

Le travail de mémoire est une utilisation de la mémoire pour agir sur la société en lui proposant une mémoire collective par des différents moyens. Tandis que, comme le précise Jacques Revel en ce qui concerne l'utilisation de la mémoire une banalisation aura lieu au milieu des années 1990 dans le monde entier ; il s'agit d'une banalisation de la notion de devoir et du travail de mémoire. Au lieu de créer la conscience historique, il serait question d'encourager le statut de « victime » et installer par la suite une posture de revendication.

Cette banalisation en question ne concernera pas la cause arménienne en Turquie (A), l'engagement sur le travail de la mémoire viendra plus tardivement par l'initiative des ONG. La perception de ces engagements sera tranchée chez les acteurs concernés (B).

A) Le travail de mémoire du génocide arménien en Turquie

Selon Enzo Traverso il existe des « mémoires fortes » et des « mémoires faibles »⁵³, la visibilité et l'acceptation d'une mémoire sont liées au pouvoir de ceux qui tiennent cette mémoire.

La mémoire arménienne a été toujours sous une pression et elle a été interdite en Turquie. La mémoire est un instrument de puissance. Comme l'explique Jacques Le Goff, l'enjeu de la mémoire collective, qui est un élément essentiel de l'identité individuelle ou collective ainsi qu'un instrument et un objectif de puissance. Il s'agit d'un champ de lutte pour la domination du souvenir et de la tradition, et pour la manipulation de la mémoire.

En décrivant les débordements actuels de la mémoire, il ajoute que l'histoire s'écrit à partir des mémoires collectives sous la pression des médias. Selon P. Nora « l'histoire s'écrit désormais sous la pression des mémoires collectives »⁵⁴. Quels sont donc les rapports qu'entre-tiennent entre eux la mémoire et l'histoire ? Quel sont les impacts sur le travail de mémoire ? Ce sont les questions que nous allons essayer de répondre dans

⁵³ Enzo Traverso, *Geçmiş Kullanma Kılavuzu : Tarih, Bellek, Politika*, Versus, 2009, p44-45.

⁵⁴ Pierre Nora, « La mémoire collective », in J. Le Goff, *La nouvelle histoire*, Paris, Retz-CEPL, 1978.

cette sous-partie à l'issue de l'exemple de mémoire du génocide arménien en Turquie.

Le Goff revient aux obligations du métier de l'historien, disant que les spécialistes de la mémoire sont par conséquent obligés d'éviter les manipulations de la mémoire, et qu'il faut faire en sorte que « la mémoire collective serve à la libération et non à l'asservissement des hommes »⁵⁵. L'intérêt récent à l'histoire orale montre très bien que les témoignages et la mémoire sont parmi les matériaux essentiels de l'histoire. Par conséquent, « sur ce terrain du contemporain, l'historien rencontre le journaliste fréquemment, le législateur parfois, il a aussi affaire au juge »⁵⁶.

La banalisation de l'utilisation politique et publique de la mémoire n'est pas observable pour la mémoire du génocide arménien en Turquie, car en effet le sujet reste toujours un tabou en Turquie, c'est dans ces dernières années que nous observons le développement d'un certain réveil de façon plus répandu. En ce qui concerne le génocide arménien, il existe une certaine « amnésie collective » en Turquie comme le précise Taner Akçam.⁵⁷

La Turquie étant toujours dans la continuation de la dénégaration nous ne pouvons pas voir un travail mémoriel de la part des pouvoirs politiques. Certaines associations et fondations s'engagent peu à peu pour éclaircir et faire face au côté obscur de l'histoire officielle turque erronée.

Nous parlerons alors des engagements prises par certains entrepreneurs de mémoire, il s'agit ici des travaux de mémoire. Des associations et fondations ayant but de « faire face à l'histoire », « faire face aux événements de 1915 », relancent des campagnes, font des publications, organisent des journées de commémoration. Parmi les principaux ouvrages et publications nous pouvons citer :

-Ferda Balancar (dir.), *Sessizliğin Sesi, Türkiye'deki Ermeniler Konuşuyor*, Uluslararası Hrant Dink Vakfı Yayınları, 2011. (Le son de la silence, les Arméniens de Turquie parlent, Editions de Fondation Hrant Dink).

- Les commémorations du 24 avril organisés à Taksim avec la participation des partis

⁵⁵ Le Goff, *Histoire et mémoire*, Gallimard, 1988, p 177.

⁵⁶ François Hartog, Jacques Revel, « Note de Conjoncture Historiographique » in *Les Usages Politiques du Passé* (dir. François Hartog, Jacques Revel), EHESS, 2001, p23.

⁵⁷ Taner Akçam, « Türk – Ermeni gerilimi ve atılması gereken adımlar », in *Bir zamanlar Ermeniler vardı !..*, Birikim, 2009.

politique de gauche

- Sözlü Tarih Calismasi : Diyarbakir Ermenileri, Hrant Dink Vakfi, 2012 (Etude d'Histoire orale : Les Arméniens de Diyarbakir – Fondation Hrant Dink
- Birbirimizle konuşmak, Anadolu Kultur Dernegi, 2009 (« Se parler » Association Anadolu Kultur)

Nanor ;

« Non seulement parce que je suis Arménienne, même si j'étais Turque j'aurais mené le même combat, je combats pour que la Turquie fasse face aux événements de 1915, je combats contre l'idéologie kémaliste, j'ai pu associer mes ambitions avec mon travail, j'ai de la chance. »

B) Perception du travail de mémoire par les acteurs

Les lois mémorielles sont des usages politiques du passé, des actes législatifs qui norment la mémoire officielle, définissent d'une manière comment nous devons se souvenir. Thème où l'historien confronte le législateur.

Pendant le déroulement de nos enquêtes nous avons remis sur la table les lois mémorielles de la France, la question de la reconnaissance et la question de sanctionner la dénegation du génocide Arménien. Il s'agit d'une loi reconnaissant publiquement le génocide arménien de 1915 et une loi sanctionnant la dénegation du génocide Arménien , question qui trouve sa base en 2001, un thème mobilisateur en France, lancée par le Comité de Défense de la Cause Arménienne. Au nom de la liberté de l'expression et de la communication, le Conseil Constitutionnel Français, a fini par censurer la loi sanctionnant la négation du génocide Arménien.

C'est à ce stade-là, que la recherche a exigé un approfondissement sur la perception d'une telle loi mémorielle, par les acteurs, c'est-à-dire des Arméniens en Turquie. Nous pouvons alors distinguer trois perceptions différentes chez les enquêtés :

Les indifférents : en général les indifférents sont constitués des acteurs défavorisés du capital social et culturel, ils ont précisé qu'ils sont fatigués d'une ambiance de combat et qu'ils ne seront pas bénéfiques avec des tels lois.

Sant, nous confie :

« Chaque année on vit la même chose avec les Etats-Unis, est ce qu'ils vont reconnaître ou pas, et si ça sera le cas, qu'est qui va changer ? Tu veux que je sois honnête ? Je m'en fous. Ca ne changera rien, en tous cas pour nous les Arméniens de Turquie ».

Les rassurés : comme les indifférents ce sont en général des acteurs défavorisés du capital social et culturel, ils sont rassurés avec tels développements, ils pensent que c'est seulement avec des pouvoirs étrangers que la Turquie arrivera enfin à reconnaître son passé.

Meliza, est l'une des rassurées :

« Si on arrive pas à faire accepter certaines choses de la manière douce, il faudra alors le faire d'une manière plus musclée. Si cette loi est adoptée, la mentalité en Turquie changera, qu'ils le veuillent ou pas, ils seront obligés d'accepter eux aussi. ».

Les inquiets : Nous avons constaté de l'inquiétude chez les acteurs disposant de capital culturel et social, ils pensent que l'essentiel est de trouver une solution à l'intérieur de la Turquie, avec la participation de tels pays étrangers la tension augmente et prend une forme beaucoup plus violent entre les Arméniens et les Turcs.

Hagop, étant un acteur qui a une grande notoriété auprès de la communauté :

« Actuellement en Turquie, une grande partie de la population s'oppose à ce projet de loi. Les partis politiques qui n'arrivent à s'entendre sur aucun sujet s'entendent pour réagir contre la France. Par contre, notre opposition est tout à fait différente de la leur. Ils ne veulent pas que la réalité de 1915 se découvre, tandis que nous au contraire, voulons que la Turquie comprenne ce qui s'est passé en 1915. Nous voulons communiquer, dialoguer avec la société, c'est pour ça que nous percevons cette loi comme une atteinte à la liberté de pensée et d'expression. ».

CONCLUSION

« Arrivera-t-il jusqu'à la surface de ma claire conscience, ce souvenir, l'instant ancien que l'attraction d'un instant identique est venue de si loin solliciter, émouvoir, soulever tout au fond de moi ? Je ne sais. »

Marcel Proust, *A la recherche du temps perdu, Du côté de chez Swann*, p. 67.

Dans cette recherche nous avons voulu analyser la construction mémorielle du génocide des Arméniens de Turquie dans un contexte de négation. Signalons que notre analyse se limite aux perceptions et aux mémoires de nos enquêtés, loin d'être généralisable à ceux de la communauté arménienne de Turquie.

Nous avons pu réaliser notre recherche sur deux terrains, Ankara et Istanbul. Entre ces deux villes nous avons constaté le caractère conflictuel non seulement dans leur construction mémoriel mais aussi dans leurs mécanismes d'identification.

Nous avons constaté deux différent types de mémoires conflictuelles, la mémoire collective et la mémoire individuelle, et deux différent types d'acteurs. Nous avons insisté sur le caractère « construite » de la mémoire collective, sur sa naissance d'un discours d'histoire collective et son alliance au mythes. Nous avons essayé de voir comment cette mémoire collective cherche à remplacer l'histoire factuelle et la mémoire réelle. Face à cette mémoire collective, nous avons constaté que la mémoire individuelle était de nature silencieuse.

Nous avons observé qu'avec la transmission de la mémoire entre les générations, une représentation d'un événement historique partagé se crée. Ainsi, cet événement historique partagé devient un point essentiel dans la construction de l'identité de la communauté ou de l'individu.

Nous avons rencontré de nombreux difficultés méthodologique pour les tenants de deux

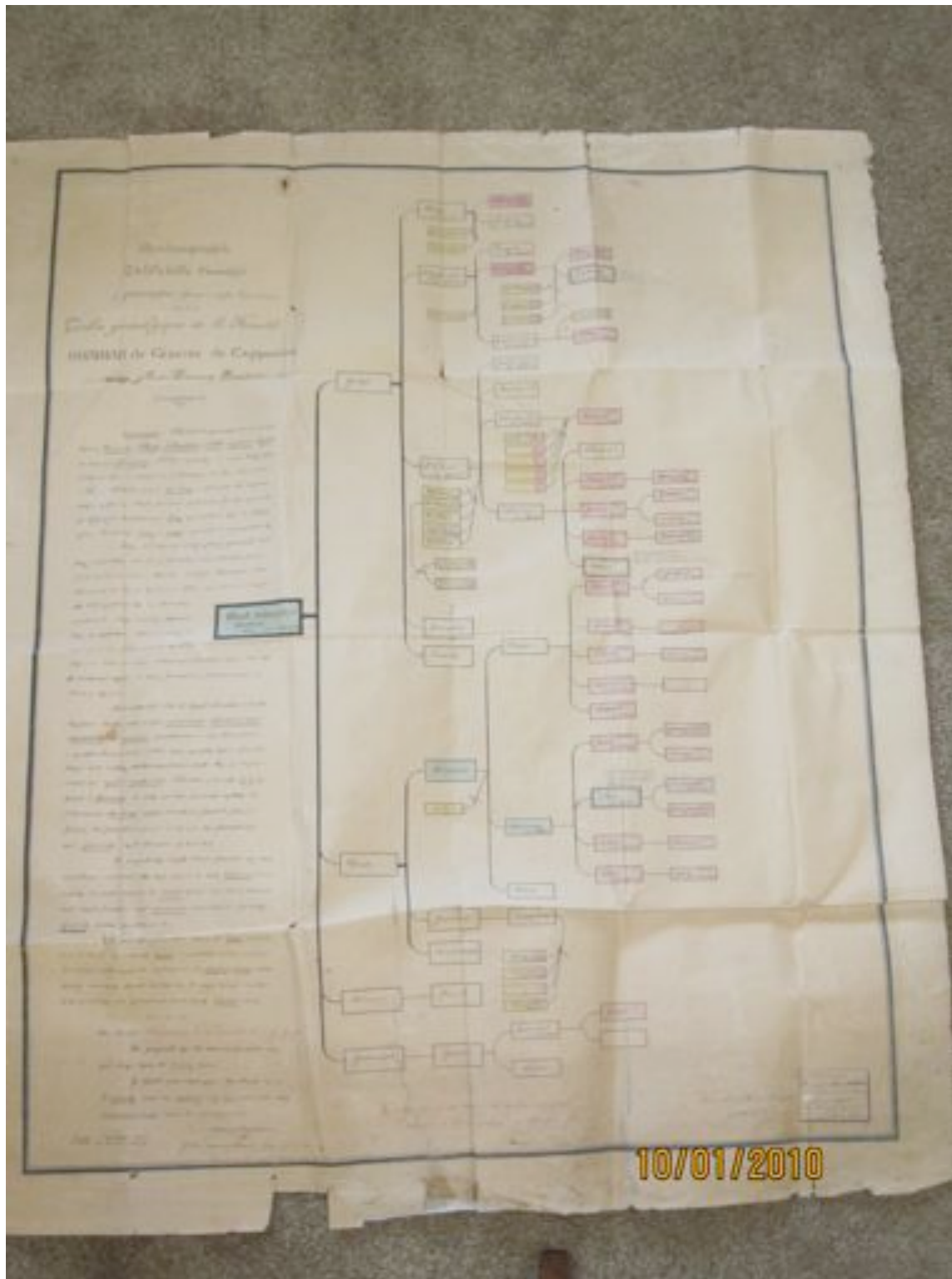
types de mémoires, afin de pouvoir « faire parler » les silencieux et « percer le carapace » collective des autres nous avons fait recours à des différents thèmes de discussion comme la cuisine, le cinéma et la littérature. Ces thèmes de discussion ont d'une manière aidé à nos enquêtés à retrouver « le temps perdu ». Comme le précise Sabina Loriga selon Ricoeur « la capacité de la mémoire à retrouver le temps est assez large. Elle ne concerne pas seulement la mémoire individuelle spontanée » mais « qu'elle touche aussi la mémoire collective »⁵⁸

Pendant la recherche nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer les Arméniens d'Anatolie et les Arméniens islamisés qui pourrait sans doute enrichir plus profondément la recherche.

⁵⁸ Sabina Loriga, « La tâche de l'historien » dans *La juste mémoire, Lecture autour de Paul Ricoeur*, Olivier Abel, Enrico Castelli-Gattinara, Sabina Loriga et Isabelle Ullern-Weit   (dir.), Labor et Fides 2006, p. 57.

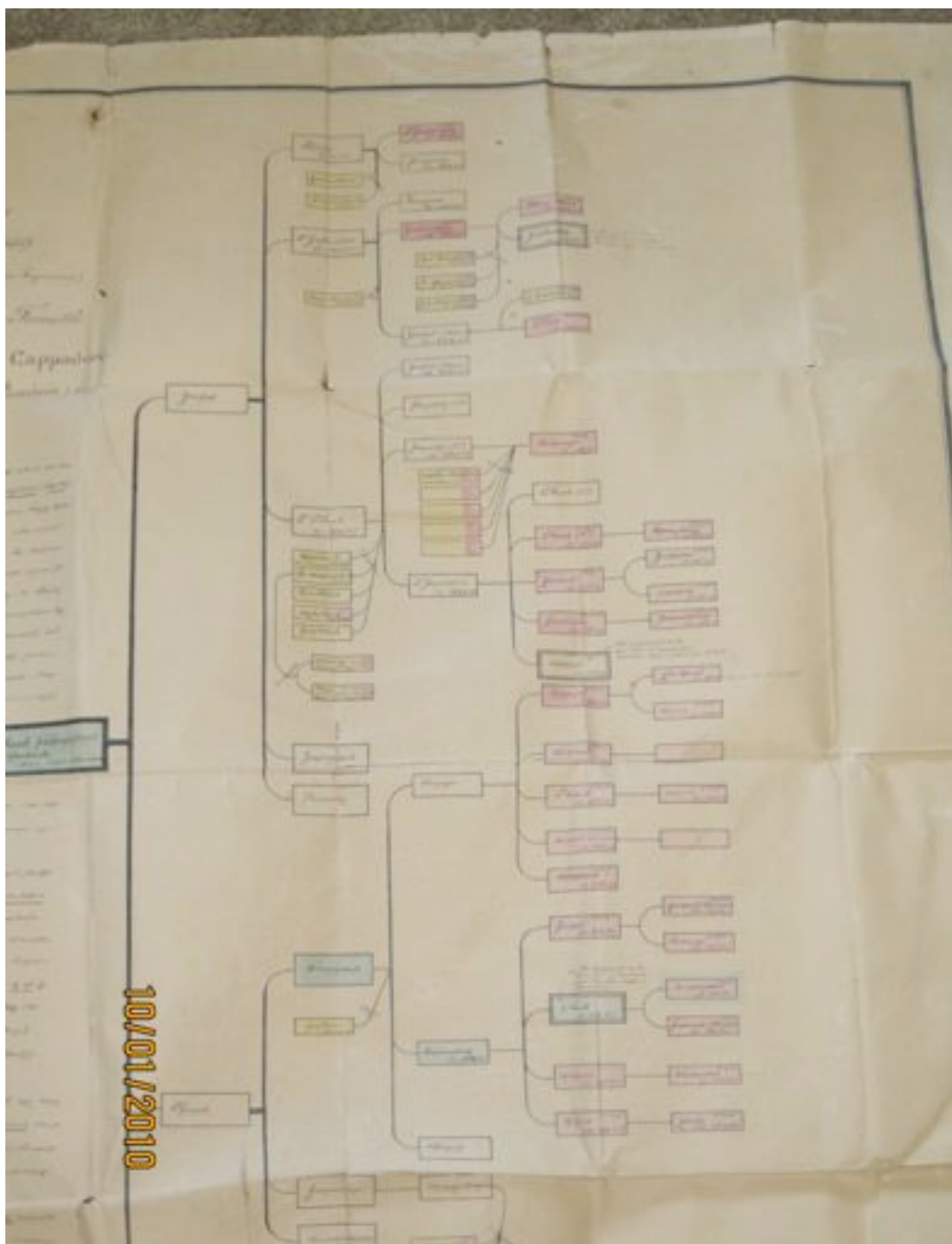
ANNEXES

Annexe1 :



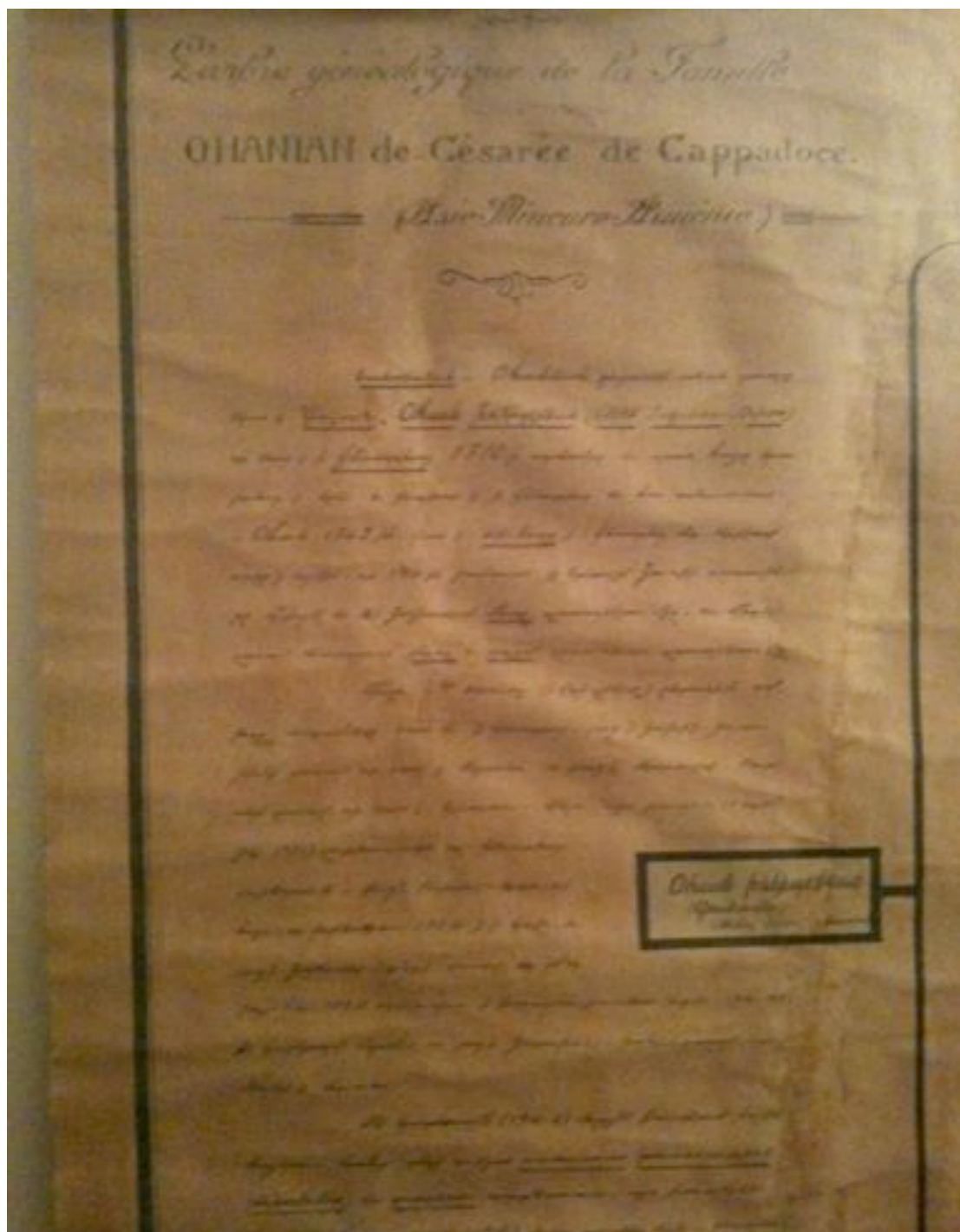
L'arbre généalogique de la famille d'Anita (1).

Annexe 2



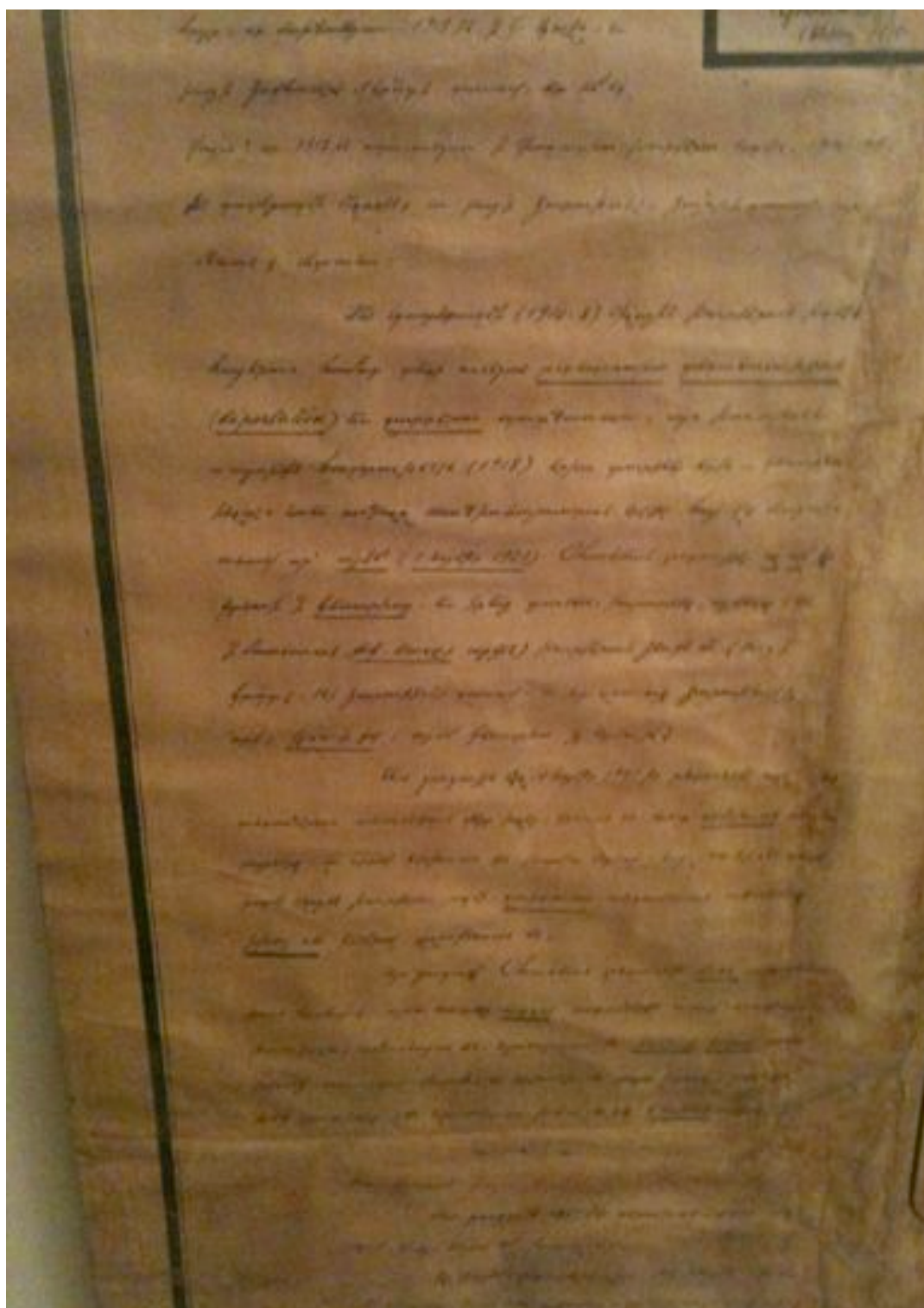
L'arbre généalogique de la famille d'Anita (2).

Annexe 3



L'arbre généalogique de la famille d'Anita (3).

Annexe 4



L'arbre généalogique de la famille d'Anita (4).

Annexe 5



La cimetière familiale d'Anita

Notes sur la méthodologie :

Une situation d'entretien n'est pas « naturelle », elle relève de technique d'enquête avec ses règles, sa méthode et son usage. Dans notre recherche nous avons privilégié la méthode qualitative pour pouvoir explorer avec les enquêtés ce qui est le plus profond, le plus intime.

Notre échantillonnage est construite par deux groupes essentiels, les Arméniens disposant une visibilité publique et ceux qui sont défavorisés de cette visibilité. Pour les deux groupes nous avons eu de différentes difficultés méthodologiques.

L'entretien portait sur un thème difficile pour les enquêtés par son aspect douloureux, intime et politique. Dans un premier temps, l'entrée en contact avec les enquêtés nous a été un travail difficile, faire accepter l'entretien nous a demandé un travail de plus, il s'agissait d'une question de confiance face à une enquêteuse Turque, et au nom « Hira » de connotation arabo-musulmane, qui fait penser aussi à un slogan, une expression métaphorique utilisée très souvent par les pantouranistes pour montrer la synthèse turco-islamique « Tanrı Dağı kadar Türküz, Hira Dağı kadar müslümanız » (Nous sommes Turcs autant que la montagne Tanrı et nous sommes musulmans autant que la montagne Hira).

Chez les enquêtés défavorisés de la visibilité publique cette question de confiance a été beaucoup plus profonde. En aucun cas un simple appel téléphonique n'était efficace, nous avons dû relancer plusieurs fois nos interlocuteurs pour faire accepter l'entretien et parfois les enquêtés ont voulu prendre un rendez-vous pour nous connaître afin de donner un autre rendez-vous pour réaliser l'entretien.

Rencontrer des agents ayant une visibilité publique nous a été plus facile ceci est lié à leur habitudes à donner leurs paroles, exprimer ce qu'ils représentent et à leur facilité à élaborer un discours public au nom de la communauté. Cette fois-ci notre difficulté portait sur leur discours pré-formaté communautaire protégeant l'intérieur, c'est-à-dire leur histoire personnelle. Nous avons du réadapter notre guide d'entretien en introduisant des thèmes de discussions sur la littérature, le cinéma et la cuisine, ceci a d'une manière aidé à nos enquêtés à retrouver « le temps perdu ». Notons que tous les entretiens son réalisé en turc, dans deux villes, Ankara et Istanbul.

La liste des enquêtés :

Nous avons donné la promesse à tous nos enquêtés d'anonymiser leur noms, précisons que les noms que nous avons employé dans cette recherche ne sont pas les vrais noms de nos enquêtés.

Enquête n°1 : Mari, 50 ans, femme au foyer, habite à Ankara- Etlik, un quartier populaire où l'on vote majoritairement pour AKP. Nous avons réalisé l'entretien dans son domicile. Lors de l'entretien son mari et son fils nous ont rejoint. L'entretien a duré trois heures quarante minutes, légèrement plus long par rapport aux autres entretiens et l'un des plus difficiles entretiens. Le mari et le fils de Mari en coupant sa parole, voulaient contrôler ses propos, qui était pourtant prête à s'ouvrir plus facilement.

Enquête n°2 : Minas, 62 ans, et sa fille Melis, 33 ans, joailliers à Ankara dans un quartier huppé, nous avons réalisé l'entretien dans leur boutique. Minas a préféré verrouiller les portes de sa boutique (quitte à rater des clients), afin de ne pas divulguer son identité arménienne à son entourage et ses clients. L'entretien a duré deux heures dix minutes. Minas et Melis font partie qui suivent la « langue de subalterne ».

Enquête n°3 : Ararad, 24 ans, joaillier à Istanbul à Kapalı çarşı, nous avons réalisé l'entretien dans son domicile où il habite avec son frère et ses parents. Après le collège il a arrêté les études pour travailler à côté de son oncle. Ararad se définit socialiste mais aussi nationaliste, il précise qu'il doit être nationaliste dans le contexte actuel en Turquie. L'entretien a duré une heure cinquante minutes.

Enquête n°4 : Garbis, banquier, né en 1956 à Kumkapi, Istanbul vit toujours dans le même quartier, avec sa femme et ses deux enfants. Nous avons réalisé notre entretien

chez son domicile. La décoration de son appartement avec des bibles et tableaux de références religieuses montrait comment il anime chez lui par rapport à son identité arménienne.

Enquête n°5 : Anita, 54 ans, sans activité professionnel, habite à Kurtulus, Istanbul, précise qu'elle sait histoire de sa famille mais pas celle des Arméniens et qu'elle ne partage pas certains idées de la communauté arménienne d'aujourd'hui, pour nous il nous a pas été nécessaire de faire un travail de plus pour qu'elle nous raconte son histoire personnelle. Notre entretien s'est déroulé chez elle, ainsi Anita nous a permis de prendre des photos de son arbre généalogique, exposé sur le mur du couloir de son appartement, dès que nous rentrons chez elle, nous rencontrons ce grand arbre généalogique (Annexes 1, 2, 3 et 4).

Enquête n°6 : Bogos, né en 1960 à Istanbul, il vit à Moda où il a passé son enfance. Architecte dans un grand entreprise, il a précisé qu'à part ces proches personne dans son entourage sait qu'il est Arménien car il préfère de « vivre normalement» par ces propres termes .

Enquête n°7 : Meliza a 25 ans, née et grandi à Nisantasi, un quartier huppé d'Istanbul, n'ayant pas suivi un enseignement arménien, elle a arrêté ces études après le lycée, notre entretien s'est déroulé dans un café et a duré une heure quarante cinq minutes. Meliza est parmi ceux qui pensent que seulement avec des pouvoirs étrangers que la Turquie arrivera enfin à reconnaître son passé.

Enquête n°8 : Maral née en 1983 à Istanbul, elle travaille dans une chaîne de télévision *IMC TV*, et elle est un des membres fondateurs de *l'Association de la culture arménienne*. Elle fait partie de la jeunesse qui commence à s'investir de manière plus profonde à la cause arménienne après l'assassinat de Hrant Dink. Nous avons réalisé notre entretien chez Maral, qui a duré une heure vingt minutes.

Enquête n°9 : Jbid est née à Istanbul en 1981, juste après sa naissance sa famille immigré en France, c'est à l'âge de 25 ans qu'elle retourne à Istanbul avec son mari qui est Arménien aussi. Elle est ingénieure en mécanique, sa famille lui a transmis le silence sur leur histoire, elle n'a pas voulu faire de recherches plus tard sur le sujet. Notre entretien a duré une heure quarante trois minutes, dans un café tranquille à Kadiköy près de chez elle.

Enquête n°10 : Nanor, née en 1986 à Istanbul a suivi l'école primaire arménienne ensuite elle a suivi un enseignement franco-turc. Elle travaille dans l'Association de culture d'Anatolie (Anadolu Kültür Derneği), comme Maral elle fait partie de la jeunesse qui commence à s'investir de manière plus profonde à la cause arménienne après l'assassinat de Hrant Dink. Notre entretien a duré une heure vingt sept minutes.

Enquête n°11 : Sant est notre le plus jeune enquêté, né en 1994 à Istanbul, il est en Terminal dans un lycée public. Il habite à Bakirköy, où il a beaucoup de voisins et d'amis Arméniens. Nous avons réalisé l'entretien dans un atelier de dessin chez l'interlocuteur que nous avons relancé. Sant fait partie des Arméniens « silencieux », il a été très timide pendant l'entretien, nous n'avons pas pu lui « faire parler » de l'histoire personnelle de sa famille.

Enquête n°12 : Aris, né en 1955 a une grande visibilité, dirigeant d'une association d'entraide de *hemsehri*, (*Malatya HayDer*) nous confie qu'il a appris assez tardivement le génocide, à l'âge de 26 ans quand il est parti faire ses études aux Etats-Unis. Nous avons réalisé notre entretien dans son lieu de travail, où il nous a montré des photos de son village, notamment de l'église de son village, avec lesquels il s'est retourné à son enfance, et à partir de ce moment là l'entretien a pris une autre voie, nous avons pu accéder à l'histoire personnelle de Aris.

Enquête n°13 : Azad a 27 ans, il travaille dans l'*Association de la culture arménienne*, et à *Nor Zartonk*, après l'assassinat de Hrant Dink il a vécu un « réveil » par ses propres termes, avec quelques amis ils ont décidé de créer cette association. Notre entretien s'est déroulé dans son lieu de travail et a duré une heure trente quatre minutes.

Enquête n°14 : Lena est née en 1985 à Istanbul, elle travaille dans la *Fondation de Hrant Dink*, avec Lena suivait les discours collectifs médiatisés, nous avons pu témoigner le passage de « nous » à « je » en ouvrant une discussion sur la littérature, notamment elle s'est retourné à l'histoire personnelle de sa famille en faisant référence à l'ouvrage de Fethiye Cetin « Le livre de ma grand-mère ».

Enquête n°15 : Hagop, est né en 1977, ce journaliste a une grande visibilité publique, notre entretien a duré une heure et quinze minutes, nous n'avons que partiellement réussi à « percer la carapace » de son discours communautaire.

Enquête n°16 : Magos, né en 1969 à Istanbul, ce journaliste également dispose une grande visibilité publique, contrairement à Hagop il a très facilement partagé l'histoire de sa famille en s'éloignant du discours communautaire. Il fait partie des inquiets sur les

lois mémorielles, pense que l'essentiel est de trouver une solution à l'intérieur de la Turquie.

Enquête n°17 : Vahan a 60 ans, il a une visibilité remarquable tant auprès de la communauté arménienne qu'avec les autorités turques, a hérité d'une fondation de ses parents. Il se définit comme le « chef » de la communauté arménienne en Turquie, en suivant la négation du génocide avait tiré beaucoup de réaction de la part de la communauté. Pendant notre entretien il suivait le langage de « subalterne », dès lors que nous approfondissons notre discussion sur le cinéma, il nous parlera du film « *Mayrik* », et commencera à raconter sa mère et l'histoire personnelle de sa famille. Nous avons remarqué l'apparition des termes comme « dommage » « un malheureux événement » « bien sûr, il y a eu des tensions », « ma famille était obligé de venir à Istanbul ».

Enquête n°18 : Sevan a 29 ans, étudiant en doctorat en microbiologie. Nous avons réalisé l'entretien chez lui, où il vit avec ses parents et son frère. Sevan était très content de rencontrer une Turque qui travaille sur cette question, il nous a aidé aussi à rencontrer d'autres Arméniens pour notre recherche. L'entretien a duré deux heures et quinze minutes, en discutant sur la décoration de l'appartement Sevan a pu partager l'histoire de sa famille.

Enquête n°19 : Sarkis né en 1947, portant une grande visibilité publique, militant historique de la gauche en Turquie, se définit comme « un Arménien qui n'est pas Arménien » ajoute que depuis le collège il n'est plus au sein de la communauté arménienne. Ceci nous a montré comment les préoccupations actuelles déterminent la mémoire et l'identité, en rentrant dans le mouvement gauche, il a d'une sorte laissé à côté son « capital arménien ».

Enquête n°20 : Talin : Elle a 50 ans, habite à Bakirkoy, Istanbul. Elle travaille avec son mari dans leur boutique de joaillerie à Kapali Carsi. Les souvenirs du génocide lui ont été transmises par sa grand-mère. Nous avons réalisé l'entretien dans leur boutique, l'entretien a duré une heure quarante minutes.

LE GUIDE DE TERRAIN

Remerciements et présentation de l'enquêteur et de l'objectif de la recherche

- Nom, Prénom :
 - Date de naissance :
 - Profession :
 - Situation de famille (mariage, enfant) :
 -
 - **Lieu d'habitation :**
 - Depuis quand vivez vous ici ?
 - Vivez vous avec votre famille ?
 - Combien êtes vous dans le foyer ?
 - Quelles langues parlez-vous dans la famille ?
 - Parlez vous arménien ? Si oui, où l'avez-vous appris ? (à l'école, à la maison ...)
 - Comment sont vos relations avec vos voisins ?
 - Y a t il des arméniens dans votre quartier ?
 - Depuis combien de temps habitez vous dans cette ville?
 - Où êtes vous né, dans quelle ville ? Y retournez vous de temps en temps ?
 - Avez-vous des relations avec les gens qui y habitent toujours?
 - Avez-vous des relations avec les gens qui sont d'origine de même ville que vous (hemserilik)?
 -
 - **Enseignement :**
 - -Quel est le dernier diplôme que vous avez obtenu ?
 - Quelles écoles avez-vous fréquenté à l'école primaire, au collège, à l'université ?
- Vous étiez dans une école arménienne, turque, française ?
- Le niveau d'éducation de votre famille ?(l'institution fréquentée)
 - Beaucoup de familles à Istanbul (Paris) semblent souffrir des difficultés

économiques et financières ? Que pensez-vous ? (puis j'engager une discussion plus ou moins libres. J'essaie de savoir aussi s'ils font partie d'un réseau d'entraide, s'ils participent à des activités de solidarités etc)

- **La religion :**

- On dit souvent, en Europe- on lit souvent dans la presse- que les gens deviennent de plus en plus pratiquants en Turquie ? Quelle est votre impression ?

- Puis j'engage une discussion, délicatement – sur leurs croyances/ pratiques

- Quelle église/mosquée fréquentez vous ? Pour quelles raisons vous préférez cette église/mosquée ?

- Est-ce que vous fêtez les fêtes religieuses ? Les quelles ? Comment, réunissez vous entre familles, amis ?

- Dans votre famille y a t il d'autres membres qui ont des différentes croyances que vous ? Si oui, participe t il à vos fêtes religieuses ?

- Y a t il des mariages mixtes dans votre familles ? Qu'en pensez vous ?

-

- **Lieu de Socialisation, Les habitudes de lecture (journaux, romans) et de regarder la télévision**

- Qu'est ce que vous aimez faire dans votre vie quotidienne?

- Combien de temps regardez vous à la télévision ?

- Quelles émissions suivez vous à la télévision ou à la radio ?

- Quelles chaînes préférez vous, plutôt les chaînes arméniennes, turques, françaises ?

- Pour quelles raisons vous choisissez ces émissions ?

- Comment trouvez vous les médias en Turquie (en France) ?

- Lisez-vous régulièrement le journal ? Quel(s) journal(journaux) ? Lisez vous des magazines ? Quel genre de magazines ?

- Allez-vous au cinéma ? Combien de fois par mois ?

- Allez vous au théâtre ? Combien de fois par mois ?

- Quel genre de film et pièces préférez vous voir ?

- Est-ce que vous lisez des romans régulièrement ? Quel genre de romans ? Avez-vous des éditions préférées ?

- Rassemblez vous souvent avec vos amis ? Vos amis sont –ils plutôt de votre

milieu de travail, de l'école, de la familles, ou autres ?

- La majorité de vos amis sont-ils des arméniens, des turcs, des français ?
- Ou sortez vous avec?

- **Préférence politique :**

- Est-ce que vous vous intéressez à la politique ?
- On dit qu'en Turquie, mais aussi en Europe, le domaine politique passe par une crise, la classe politique ne propose rien. Qu'en pensez-vous? (puis discussion)
- On dit aussi qu'il ne reste plus de différences entre les partis politiques (France) ou il ne reste que l'AKP qui propose quelque chose (Turquie). Qu'en pensez-vous ?(puis, discussion)
- Y a-t-il eu des moments vous avez eu confiance dans tel ou tel politicien ? Ou vous avez été totalement déçu ?
- En fonction de la réponse : Pour quelles raisons vous sentez-vous proche de ce parti ou tel politicien ?
- On observe souvent beaucoup de méfiance dans nos sociétés par rapports à certaines populations, certaines religions, voire on les accuse d'être à la solde de telle ou telle puissance étrangère, qu'en pensez vous ?
- Beaucoup de gens pensent que la politique a échoué, et qu'il faut désormais que les gens s'organisent sous forme d'associations – qu'en pensez-vous ?
- On dit souvent que maintenant il ne reste pas de différence entre gauche et droite, et vous que pensez-vous ? Comment vous définirez vous ? Plutôt de gauche ? de droite ?

Les positions sur les problèmes essentiels dans le monde et en Turquie, la mémoire

- D'après vous quels sont les problèmes majeures de Turquie ?
- Une étude faite récemment, disait que les élites turques ayant plutôt une sympathie envers les minorités de Lausanne, avaient des perception plus différentes envers le kurdes et les islamistes, qu'en penseriez vous sur cette question ?
- De manière générale pensez vous que le nationalisme augmente dans le monde en

entier et en Turquie ?

- On dit qu'il ya plus de gens qui trouve l'islam comme une facteur de violence , qu'en pensez vous ?

- La transmission de l'événement :

- Un ami arménien à moi, en parlant de sa famille m'avait raconté qu'il avait appris très tardivement de la part de sa grand-mère l'histoire de leur famille, notamment ce qui s'est passé en 1915, est ce que vous avez eu des discussions comme cela avec vos grands parents ? Quand est ce que vous avez entendu parler pour la première fois du génocide ? Pourriez -vous m'en parler ?

- On entend souvent les histoires des gens ou des familles arméniens et chrétiens qui se convertissent en islam et qui deviennent turc, connaissez vous des gens comme cela ? Qu'en pensez vous ?

- Mon ami m'en avait aussi parlé, que leur famille en quittant leur territoire ils avaient enterré leurs biens qu'ils ne pourrait pas emmener, (surtout leur or), qu'ils n'ont jamais pu retrouver. Ainsi que leur propriété terrains. Avez-vous en connaissance des histoires qui se ressemblent ?

- Vous-même avez-vous des propriétés en Turquie ?

- Vos grands parents ou grands-grands parents sont ils vivant ? Ou sont ils enterrés ? Ou pensez vous être enterré (dans quelle cimetière, arménienne ?)?

BIBLIOGRAPHIE

- Abel,Olivier, Gattinara,Enrico Castelli, Loriga,Sabina, Ullern-Weité,Isabelle, *La juste mémoire Lectures autour de Paul Ricoeur*, Lador et Fides, 2006.
- Akçam,Taner, *Un acte honteux : Le génocide Arménien et la question de la responsabilité turque* , Denöel, 2008
- Akçam,Taner, « Genèse d'une histoire officielle, Le tabou du génocide Arménien hante la société turque », in *Le Monde Diplomatique*, Juillet 2001, p 20-21.
- Akkus,Oznur, « Le témoignage oral comme source : Un récit de vie sur l'exil forcé des Arméniens du Dersim dans la période kémaliste »,dans *Revue du Monde Arménien*, Tome 6, pp. 203-208.
- Arrien, Sophie-Jan « Ipséité et passivité : le montage narratif du soi (Paul Ricoeur, Wilhelm Schapp et Antonin Artaud) », in *Laval théologique et philosophique*, Volume 63, numéro 3, octobre 2007, p. 445-458.
- Balancar, Ferda (dir.), *Sessizligin sesi, Turkiyeli Ermeniler konusuyor* ,Uluslararası Hrant Dink Vakfı Yayınları, 2011.
- Beaud,Stéphane et Weber,Florence , *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, 2010.
- Bertaux, Daniel, *Le récit de vie* , Armand Colin, 2010.
- Bourdieu,Pierre, « L'illusion biographique » in *Actes de la recherche*, volume 62, numéro 1, 1986.
- Bozarslan, Hamit, *Histoire de la Turquie contemporaine*, La Découverte, 2007.
- Bozarslan, Hamit, *Une Histoire de la Violence Au Moyen-Orient, De la fin de l'Empire ottoman à Al-Qaida*, La Découverte, 2008.
- Butler,Judith , *Vie précaire. Les Pouvoirs du deuil et de la violence*, Amsterdam, 2005.
- Cefaï, Daniel (ed.), *L'engagement ethnographique*, collection « En temps & lieux », 16, Paris, EHESS, 2010
- Cetin, Fethiye, *Anneannem* ,Metis, 2010.
- Chaliand,Gérard, Ternon,Yves, *1915, le génocide des Arméniens* , Complexe, 2002.
- Detienne,Marcel, *L'identité nationale, une énigme*, Gallimard, 2010
- Dink,Hrant, *Deux peuples proches, deux voisins lointains. Arménie- Turquie* , Actes Sud, 2009.
- Donikian, Denis et Festa, Georges (dir.), *Arménie : De l'abîme aux constructions d'identité* ,

- l'Harmattan, 2009.
- Duclert, Vincent « Les historiens et la destruction des Arméniens », in *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, 2004/1 no 81.
 - Halbwachs, Maurice, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997.
 - Hovanessian, Martine, *Les Arméniens et leurs territoires*, Autrement, 1995.
 - Kentel, Ferhat, Üstel, Füsun, Ozdogan, Günay Göksu, Karakasli, Karin, *Türkiye'de Ermeniler : Cemaat-Birey- Yurttas*, Istanbul Bilgi Universitesi Yayinlari, 2009.
 - Laçiner, Ömer, Kivanç, Ümit, Argin, Sükrü, Cigdem, Ahmet, Danzikyan, Yetvart, Insel, Ahmet, Mahcupyan, Etyen, Bozarslan, Hamit, Akçam, Tner, Kieser, Hans-Lukas, Aydin, Suavi, Bilal, Melissa, Binder, Timuçin, *Bir zamanlar Ermeniler vardi !...*, Birikim, 2009.
 - Lapierre, Nicole, *Le silence de la mémoire. A la recherche des Juifs de Ploetz*, édition Plon 1989.
 - Mahé, Anne et Jean-Pierre, *L'Arménie à l'épreuve des siècles*, Gallimard, 2005.
 - Namer, Gérard, « La sociologie de la connaissance historique », *Cah. Int. de Sociol.* Vol LXIII, 1977.
 - Neyzi, Leyla (dir.), *Nasil hatirliyoruz, Türkiye'de Bellek Calismalari*, TIB Kultur Yayinlari, 2011.
 - Novick, Peter, *L'holocauste dans la vie américaine*, Paris, Gallimard, 2001.
 - Ozdogan, Günay Göksu, Kilicdagı, Ohannes, *Türkiye Ermenilerini duymak : Sorunlar, talepler ve çözüm önerileri*, Istanbul, TESEV, 2011.
 - Ricoeur, Paul, *Temps et récit 3*, Paris, Seuil, 1985.
 - Sancar, Mithat *Geçmi!le Hesapla!ma Unutma Kültüründen Hatırlama Kültürüne*, #stanbul, #leti"im Yayınevi, 2008.
 - Sand, Shlomo, *Comment le peuple juif fut inventé*, Flammarion, 2010.
 - Suleiman, S. Rubin, *Crises de mémoire. Récits individuels et collectifs de la Deuxième Guerre mondiale*, PU Rennes, 2012
 - Traverso, Enzo, *Gecmisi kullanma kilavuzu, Tarih, Bellek, Politika*, Versus, 2009.